AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

2008-2009

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

La version originale a été signée par

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre de la Coopération internationale

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes et sigles i

Message de la ministre 1

SECTION I : APERÇU DE L'AGENCE 2

Introduction 2

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes 3
Ressources financières (2008-2009) 3
Ressources humaines – Équivalents temps plein (ETP) (2008-2009) 3

Résumé du rendement selon les résultats stratégiques 4
Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne 4
Progrès relatifs à la réduction de la pauvreté 5
Progrès relatifs à la gouvernance démocratique 7
Appui durable et action éclairée des Canadiennes et des Canadiens envers le développement international 8
Degré de sensibilisation, d'appui et d'engagement 8

Retombées des priorités sur les résultats stratégiques 10
1) L'efficacité du programme d'aide du Canada 10
a) Renforcer la concentration géographique 11
b) Renforcer la présence sur le terrain 11
c) Accroître le déliement de l'aide 11
d) Améliorer l'efficacité administrative 12
e) Renforcer l'indépendance de la fonction d'évaluation de l'ACDI 12
f) Diriger le dialogue international portant sur la société civile et l'efficacité de l'aide 12
g) Remanier la structure et la gouvernance de l'ACDI 13
2) Appuyer le développement et la reconstruction de l'Afghanistan 13
3) Mettre en œuvre la stratégie pour les Amériques 13
4) Respecter l'engagement envers l'Afrique 14
5) Travailler à l'appui de la démocratie 14
6) Renforcer la formation et l'enseignement techniques et professionnels 14
7) Renouveler le développement du secteur privé 15

Analyse et gestion des risques 17

Profil des dépenses 17

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 19

Résultat stratégique n° 1 : Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne 19
Pays de concentration 19
Résultat : Capacité accrue des pays de concentration d'atteindre les objectifs de développement 20
États fragiles et pays frappés par une crise humanitaire 23
Progrès notables réalisés 23
Résultat n° 1 : Réduction de la vulnérabilité des personnes touchées par les crises 23

Résultat n° 2 : Réhabilitation de la capacité des institutions publiques et de la société civile 25
Pays et régions sélectionnés 28
Résultat n° 1 : Stabilité et objectifs de développement 29
Résultat n° 2 : Intérêts internationaux du Canada 30
Institutions multilatérales, internationales et canadiennes 33
Résultat : Capacité et efficacité accrues des institutions multilatérales et des organisations canadiennes et internationales d'atteindre les objectifs de développement 33

Résultat stratégique n° 2 : Appui durable et action éclairée des Canadiennes et Canadiens envers développement international 36
Engagement des citoyens canadiens 36
Résultat : Sensibilisation accrue, meilleure compréhension et engagement plus grand des Canadiennes et Canadiens envers les enjeux de développement international 36

Section III : Renseignements supplémentaires **40**

Principales données financières *40*

États financiers *41*

Principales données financières – Graphiques *41*

Section IV : Autres renseignements **44**

Architecture des activités de programmes de l'ACDI *44*

Liste des tableaux – Renseignements supplémentaires *45*

Pour communiquer avec l'ACDI *45*

ACRONYMES ET SIGLES

ACDI	Agence canadienne de développement international
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
ETP	équivalent temps plein
FICA	Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HOPE	Harmonisation des opérations pour des partenariats efficaces
IMM	Initiative Médias de masse
IFI	Institutions financières internationales
IRAI	Indice d'allocation des ressources de l'IDA (Association internationale de développement)
MOPAN	Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales
OCV	organisme de coopération volontaire
ODM	Objectifs de développement du millénaire
ONG	organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PCI	Programme de coopération industrielle de l'ACDI
RMR	Rapport ministériel sur le rendement

MESSAGE DE LA MINISTRE

Dans les budgets de 2007 et de 2008, le gouvernement s'est engagé à rendre le programme d'aide internationale plus efficace, mieux ciblé et plus responsable. Au cours des dernières années, nous avons aussi réalisé notre promesse d'accroître notre efficacité.

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'en 2008-2009, le Canada a respecté son engagement de doubler son aide à l'Afrique, a délié son aide alimentaire, a accru ses concentrations géographiques et thématiques et a sollicité une meilleure collaboration entre les donateurs et les partenaires. De plus, l'ACDI a publié pour la première fois son *Rapport sur le développement axé sur les résultats*, renforçant ainsi sa responsabilisation envers les Canadiens.

Au cours de la dernière année, nous avons vécu une crise alimentaire mondiale et une crise économique grandissante. Il était donc très important de démontrer que grâce à son aide internationale, le Canada atteint efficacement ses objectifs d'avoir un effet réellement positif sur la vie des plus démunis.

Les résultats et les progrès enregistrés découlent du dévouement du personnel de l'ACDI, au Canada et sur le terrain, ainsi que du soutien de nos nombreux partenaires, ici et à l'étranger. Ce rapport est un récit concis de notre rendement et fait état des résultats concrets obtenus dans les domaines où nous avons établi des engagements précis. L'impact des contributions du Canada à l'égard de la réduction de la pauvreté est visible dans les visages souriants que j'ai rencontrés et dans les entretiens que j'ai eus au cours de mes nombreuses visites dans les pays en développement où l'ACDI mène des activités. Je suis également fière que le Canada a donné une aide d'urgence à la suite des catastrophes comme le cyclone Nargis, en Birmanie, et le séisme en Chine. Ensemble, ces deux catastrophes ont coûté la vie à plus de 200 000 personnes.

Ce rapport démontre que le Canada a pris des mesures énergiques et, ce faisant, est devenu un « véritable héros », pour reprendre l'expression utilisée par le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM).

La version originale a été signée par

L'honorable Beverley J. Oda, C.P., députée
Ministre de la Coopération internationale

SECTION I : APERÇU DE L'AGENCE

Introduction

L'Agence canadienne de développement international[1] (ACDI) a pour mission de diriger les efforts internationaux que fait le Canada pour aider les personnes vivant dans la pauvreté.

Les avantages directs que procure le travail de l'ACDI à la population canadienne ne sont pas toujours bien compris. On ne peut les comparer aux avantages qu'ils obtiennent de la plupart des autres ministères fédéraux, car ce sont des avantages qui influencent indirectement– quoique de manière notable – notre mode de vie. Les Canadiens savent que leur avenir est intimement lié à celui des populations des pays en développement. Ils sont préoccupés par la pauvreté dans le monde et souhaitent que leur gouvernement joue, par l'entremise de l'ACDI principalement, un rôle dans la lutte mondiale contre la pauvreté.

Les progrès réels accomplis dans les domaines environnemental, économique, social et démocratique en Afrique, en Asie et dans les Amériques se répercute à long terme sur le Canada et la population canadienne, sur les plans de la sécurité et de la prospérité. L'action engagée pour promouvoir la démocratie, prévenir les crises alimentaires et celles relatives à la santé, susciter une croissance économique, offrir un meilleur avenir aux jeunes et aux enfants, stabiliser les États fragiles ou réagir aux catastrophes naturelles contribue à établir un monde meilleur pour tous, y compris pour les Canadiens et les Canadiennes. Les succès remportés par l'ACDI de par le monde font valoir et renforcent les valeurs canadiennes.

Le programme d'aide du Canada permet d'établir à long terme des relations durables dans certains pays et d'offrir aux Canadiens et Canadiennes un monde plus sûr. Il favorise le rayonnement des valeurs que ceux-ci ont à cœur : la compassion pour les moins nantis, la démocratie, la liberté, le respect des droits de la personne et la primauté du droit.

Responsabilités

L'ACDI est le principal organisme du gouvernement responsable de la gestion du programme d'aide au développement du Canada. Elle gère ses ressources d'une manière efficace et responsable afin d'obtenir des résultats durables et significatifs. Elle participe à l'élaboration de politiques au Canada et sur la scène internationale. L'Agence vise à réduire la pauvreté, à promouvoir les droits de la personne et à favoriser le développement durable en tenant compte de la politique étrangère du Canada. La grande majorité des programmes[2] de l'ACDI sont conformes aux exigences de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*[3] et sont déclarés au Parlement comme activités d'aide au développement officielle[4].

Les décrets C.P. 1968–923 du 8 mai 1968 et C.P. 1968–1760 du 12 septembre 1968 désignent l'ACDI comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les pouvoirs en ce qui concerne le programme de l'ACDI et les questions connexes sont définis dans *la Loi*

---

[1] http://www.acdi-cida.gc.ca/index.htm

[2] Certaines activités, comme le programme de l'ACDI concernant la Russie, ne peuvent être déclarées comme aide au développement officielle en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

[3] http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/O-2.8//20081211

[4] Un rapport sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada a été déposé au Parlement en septembre 2009; il est publié sur le site Web de l'ACDI à http://www.acdi-cida.gc.ca/rapports.

sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et dans les affectations annuelles de crédits.

Résultats stratégiques et architecture des activités de programmes

Le rapport 2008-2009 sur les plans et les priorités de l'ACDI établit deux résultats à long terme, ou résultats stratégiques, auxquels l'Agence contribue en gérant le programme d'aide conformément à cinq principales activités de programmes. Les deux résultats se renforcent mutuellement et témoignent des liens qui existent entre l'atteinte des objectifs de développement et l'appui de la population canadienne. Chacune des activités de programmes est décrite dans la Section II du rapport.

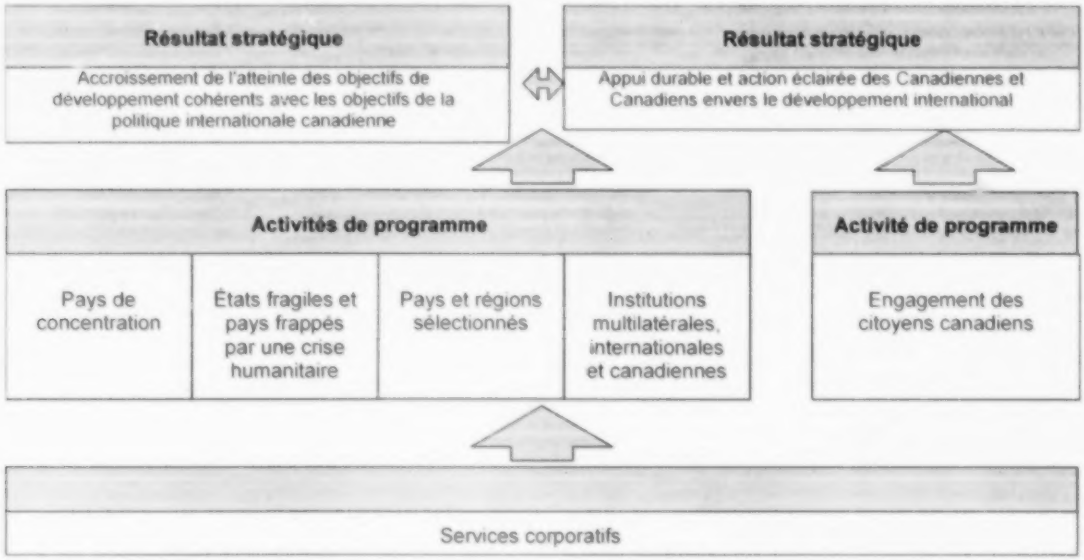

Ressources financières (2008-2009)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
3 222 771 000 $	3 614 520 939 $	3 591 465 088 $

Ressources humaines – Équivalents temps plein (ETP) (2008-2009)

Prévues	Réelles	Écart
1 834	1 870	36

Résumé du rendement selon les résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1	
Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne	
Indicateurs de rendement	Progrès relatifs à la réduction de la pauvreté
	Progrès relatifs à la gouvernance démocratique (liberté et démocratie, droits de la personne, primauté du droit, institutions publiques transparentes et responsables)

Activité de programme	2007-2008	2008-2009				Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Pays de concentration	758 885 648 $	887 821 000 $	967 821 000 $	930 086 659 $	928 159 001 $	Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable[5]
États fragiles et pays frappés par une crise humanitaire	716 436 642 $	611 209 000 $	611 209 000 $	866 628 289 $	864 654 868 $	
Pays et régions sélectionnés	490 116 537 $	566 902 000 $	580 822 000 $	459 075 690 $	453 929 576 $	
Institutions multilatérales, internationales et canadiennes	1 235 072 645 $	932 286 000 $	991 286 000 $	1 331 314 995 $	1 317 665 265 $	
Total	**3 200 511 472 $**	**2 998 218 000 $**	**3 151 138 000 $**	**3 587 105 633 $**	**3 564 408 710 $**	

Les dépenses réelles (2008-2009) excluent un montant de 227,03 millions de dollars (2007-2008 : 215,03 millions de dollars) pour l'émission de billets aux comptes du fonds d'aide des institutions financières. Les dépenses réelles comprennent aussi des dépenses de 163 millions de dollars (2007-2008 : 89 millions de dollars) comptabilisées comme une perte en raison de la réévaluation des avances et des investissements attribuable à la fluctuation du dollar canadien.

L'écart entre le total des autorisations de 2008-2009 et les dépenses réelles est de 23,1 millions de dollars (2007-2008 : 72 millions de dollars). Ce montant comprend une somme de 16,3 millions de dollars (2007-2008 : 43 millions de dollars) dans le budget de l'aide, dont 15,1 millions de dollars proviennent des affectations bloquées du Conseil du Trésor et 6,8 millions de dollars (2007-2008 : 20,3 millions de dollars), du budget de fonctionnement.

[5] http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/wgf-cp-fra.asp

Explication de l'écart

L'écart total entre les dépenses réelles de 2007-2008 et de 2008-2009 est surtout attribuable à l'accroissement des dépenses d'aide alimentaire et d'aide humanitaire, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses en Afrique, en Haïti et en Afghanistan. Entre autres, l'ACDI a répondu à des demandes d'aide à la suite de nombreuses catastrophes naturelles survenues en 2008-2009, comme le cyclone Nargis en Birmanie, le séisme qui a secoué la province du Sichuan en Chine et la saison des ouragans dans l'Atlantique qui a touché plus de 800 000 Haïtiens et Haïtiennes. L'Agence a également fourni une aide humanitaire aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. L'augmentation des ressources de l'enveloppe de l'aide internationale dans le budget supplémentaire des dépenses de 2008-2009 a permis d'accroître le financement des programmes de l'Agence.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles en 2008-2009 traduit avant tout le financement accru obtenu dans le Budget supplémentaire des dépenses pour des programmes et des projets, tels que le financement de l'aide humanitaire et le soutien accru aux programmes sur les micronutriments, l'accent étant mis sur les régions vulnérables comme la Corne de l'Afrique et la République démocratique du Congo, et sur le financement des interventions humanitaires à la suite des catastrophes en Birmanie et en Chine.

Progrès relatifs à la réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté est au cœur de la mission de l'ACDI. Les programmes de l'Agence permettent de s'attaquer directement aux causes profondes de la pauvreté dans les pays où l'ACDI est active. La Section II du rapport présente quelques résultats concrets obtenus.

Afin de réduire la pauvreté, on doit relever les divers défis qui y sont associés tels que le manque d'éducation, le taux élevé d'analphabétisme, les problèmes de santé, l'accès à la nourriture, l'approvisionnement en eau, les débouchés économiques ainsi que les enjeux liés à la sûreté et la sécurité. Partout dans le monde, on peut constater les retombées des activités que l'ACDI a entreprises en 2008-2009.

Par exemple :

- En **Afrique**, plus de filles et de garçons que jamais ont fréquenté l'école. En Tanzanie, le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans a diminué du tiers depuis 1999. Au Ghana, il est plus facile d'avoir accès à l'eau potable. Au Sénégal, des milliers de petits producteurs d'aliments ont vu leur revenu augmenter.
- Dans les **Amériques**, plus de 70 000 enfants au Honduras ont vu leur santé et leur nutrition s'améliorer. En Haïti, un quartier violent et autrefois marginalisé se transforme en une collectivité plus sûre et plus accueillante pour les jeunes. D'importantes institutions, comme le Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes, sont mieux préparées pour renforcer l'économie de la région. Au Pérou, le succès d'un modèle d'alphabétisation pour les élèves du primaire en milieu rural influence la politique nationale sur l'éducation.
- En **Asie**, de petits entrepreneurs et des microentrepreneurs au Vietnam ont reçu une formation afin d'élargir leurs activités. Les survivants du séisme en Chine et du cyclone Nargis en Birmanie ont reçu une aide d'urgence et du soutien pour la reconstruction. En Afghanistan, des centaines de kilomètres carrés ont été déminés, et on a amorcé des travaux majeurs afin de réparer un important barrage d'irrigation.
- Au **Moyen-Orient**, des milliers de Palestiniens ont eu accès à de la nourriture, de l'eau, des abris, des fournitures médicales et des services d'hygiène publique pendant le conflit qui a touché la région.

En même temps, les crises économique et alimentaire ont nui aux progrès relatifs à la réduction de la pauvreté dans le monde. Selon le Rapport de suivi mondial[6] de la Banque mondiale, la flambée des prix des aliments entre 2005 et 2008 a fait retomber quelque 200 millions de personnes dans la pauvreté extrême; environ la moitié ne verront pas leur condition changer en 2009, même avec une diminution des prix des aliments. Même si ces prix ont baissé depuis la mi-2008, ils demeurent élevés par rapport aux niveaux antérieurs. La crise alimentaire est donc loin d'être réglée.

Selon la Banque mondiale, la crise mondiale nuit à l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire[7] (ODM) une série de cibles sur lesquelles s'est mise d'accord la communauté internationale en 2000. Le rapport de la Banque mondiale présente des données sur la pauvreté qui font état d'une forte diminution du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les pays en développement, nombre qui est passé de 1,8 milliard en 1990 à 1,4 milliard en 2005, avant la recrudescence mentionnée plus haut; mais ce nombre a diminué en termes relatifs, passant de 42 % de la population à 25 %. Ces gains ont surtout été enregistrés en Asie de l'Est, où l'incidence de la pauvreté a chuté pour passer de 55 % en 1990 à 17 % en 2005.

Quoi qu'il en soit, selon le *Rapport de 2008* des Nations Unies sur les Objectifs de développement du millénaire, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué considérablement depuis 1990, mais un milliard de personnes vivront encore avec moins de 1 $ par jour d'ici 2015. En outre, les inégalités entre les sexes aggravent la condition des femmes et des filles.

Les progrès relatifs à l'atteinte des ODM sont inégaux

Dans les pays en développement, le taux d'inscription dans les écoles primaires a atteint 88 % en 2007, une hausse de 83 % par rapport à l'an 2000. Le nombre de décès chez les enfants de moins de cinq ans a diminué de façon constante dans le monde, passant de 12,6 millions en 1990 à environ 9 millions en 2007.

Pourtant, bien que de nombreux pays en développement soient en voie d'atteindre certains des ODM, des disparités généralisées subsistent au sein des pays et entre eux. L'Afrique subsaharienne demeure la région géographique qui a le plus de chemin à faire pour atteindre les ODM. Les pays qui émergent d'un conflit ou qui présentent une instabilité politique sont les plus menacés. Dans les pays à revenu intermédiaire, même là où les progrès relatifs aux ODM sont les plus rapides, des millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté en raison d'importantes inégalités.

L'ODM visant la réduction de la mortalité maternelle est celui pour lequel le moins de progrès ont été observés.

Pour plus d'information sur l'ACDI et sur les ODM, consultez le site : http://www.acdi-cida.gc.ca/ODM.

La faim, la faible production agricole, la croissance démographique, le développement insuffisant du secteur privé et l'absence d'accès au crédit comptent parmi les nombreux obstacles auxquels sont confrontés les pauvres dans le monde.

[6] http://go.worldbank.org/XLCVL9RF40
[7] http://www.un.org/french/millenniumgoals/

En 2008-2009, l'ACDI a appuyé des initiatives et des secteurs (plus particulièrement la sécurité alimentaire, la santé des enfants et l'éducation) directement liés aux ODM. Elle a accru sa contribution à l'atteinte de ces objectifs.

Le Canada a été un intervenant majeur dans diverses rencontres internationales où il a insisté sur le rôle de l'aide internationale dans le règlement des crises qui touchent actuellement la plupart des pays en développement.

Le Canada a non seulement maintenu son aide pendant cette période, mais il l'a augmentée. Il est sur le point d'honorer son engagement et de doubler l'aide internationale pour la faire passer à cinq milliards de dollars d'ici 2010-2011. En 2008-2009, il a tenu sa promesse de doubler l'aide à l'Afrique. Le Canada appuie le plan du G20 et la Conférence de Doha sur le financement du développement.

Progrès relatifs à la gouvernance démocratique

L'appui au développement d'institutions solides qui respectent la primauté du droit et qui sont responsables, disposées à répondre, inclusives et transparentes constitue un volet essentiel de l'aide internationale du Canada. L'ACDI a travaillé à la mise sur pied de gouvernements efficaces qui font la promotion de la participation démocratique et des droits de la personne, et qui veillent à ce que l'égalité et la non-discrimination soient respectées tant à l'échelle nationale que régionale.

Parmi les résultats particuliers, mentionnons :

- L'appui du Canada aux missions d'observation électorale multilatérales dans des pays tels que le Bangladesh, le Ghana, El Salvador et la Bolivie a aidé à promouvoir la transparence et la responsabilité, contribuant du même coup à accroître la confiance de la population à l'égard du processus et des résultats électoraux.
- À la suite de l'inscription de milliers d'électeurs haïtiens et afghans en vue des élections à venir, les institutions électorales internes ont fait preuve d'une capacité accrue à gérer efficacement les processus électoraux.
- Le système de justice et le système électoral en Ukraine ont été renforcés, entraînant des avantages directs pour la population, notamment l'égalité des droits et des possibilités dont jouissent les hommes et les femmes.
- Des centaines de plaintes en matière de droits de la personne ont été réglées en Bolivie.
- Les violations des droits de la personne ont été documentées et de l'assistance juridique a été offerte aux défenseurs des droits de la personne détenus au Zimbabwe.
- Grâce au soutien du Bureau du vérificateur général du Canada et de l'École de la fonction publique du Canada, le Bureau du vérificateur général du Mali a été créé afin qu'on puisse mettre en place des techniques, procédures et normes de vérification modernes dans ce pays — le tout premier bureau de la sorte en Afrique de l'Ouest.
- Le renforcement des méthodes de collecte de statistiques a amélioré l'aptitude des gouvernements chinois, nigérien et bolivien à prendre des décisions politiques éclairées.
- Des techniques et des normes de vérification renforcées au Bénin, au Costa Rica, au Ghana, au Guyana, au Kenya, au Mali, en Tanzanie, en Thaïlande ainsi qu'au Vietnam se sont traduites par une responsabilité accrue et une capacité de vérification locale améliorée.
- Grâce à la formation offerte aux représentants sur les pratiques exemplaires en gouvernance locale dans plus de 60 villes partout dans le monde, des pouvoirs municipaux accrus ont été atteints.

Résultat stratégique n° 2						
Appui durable et action éclairée des Canadiennes et des Canadiens envers le développement international						
Indicateurs de rendement	Degré d'appui du public					
	Degré de sensibilisation, d'appui et d'engagement relatifs au programme de développement canadien					
Activité de programme	2007-2008	2008-2009				Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Engagement des citoyens canadiens	53 909 438 $	71 633 000 $	71 633 000 $	27 415 305 $	27 056 378 $	La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable
Total	**53 909 438 $**	**71 633 000 $**	**71 633 000 $**	**27 415 305 $**	**27 056 378 $**	

Explication des écarts
La diminution entre les dépenses réelles de 2007-2008 et celles de 2008-2009 ainsi que la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles de 2008-2009 sont en grande partie attribuables à la réaffectation de dépenses à l'interne, ce qui permet de répondre aux nouvelles priorités de l'Agence et du gouvernement et à l'intégration du renforcement des capacités institutionnelles au sein de programmes et projets spécifiques.

Degré de sensibilisation, d'appui et d'engagement

Pour promouvoir l'engagement du public envers le développement international, l'ACDI communique des renseignements qui favorisent la sensibilisation, engendrent une meilleure compréhension grâce à l'éducation et mobilisent la population en lui offrant des occasions de participation.

En 2008-2009, on estime à un million le nombre d'élèves et d'enseignants canadiens qui ont participé à des activités éducatives portant sur les questions relatives au développement international, afin d'approfondir la connaissance qu'ils ont de leurs voisins planétaires, d'évaluer diverses opinions à l'échelle mondiale et de comprendre comment se répercutent leurs choix et actions.

Toujours en 2008-2009, près de 2 500 volontaires canadiens ont pris activement part à des activités de développement international partout dans le monde, forts de l'appui offert par l'ACDI. En outre, quelque 400 jeunes Canadiens ont mis leurs compétences au profit de 55 organisations en place dans 60 pays en développement et ont acquis une expérience pratique concernant les défis que les personnes pauvres doivent surmonter quotidiennement.

Le Fonds d'engagement du public[8] de l'ACDI a sensibilisé plus de 55 000 personnes en 2008-2009 à partir d'activités variées : conférences, films, ateliers, tournées de conférences, théâtre participatif, formation de jeunes leaders, concours de créations artistiques et multimédias et développement du leadership.

Selon la moyenne des données recueillies au cours des deux dernières années, on estime que les activités financées au titre de l'Initiative Médias de masse de l'ACDI ont rejoint les Canadiens 27,5 millions de fois en 2008-2009.

En 2008, dans le cadre d'une approche pangouvernementale continue en vue de consolider sa responsabilisation au moyen d'activités intégrées de planification, de surveillance et de production de rapports sur le rendement, l'ACDI a continué d'être responsable de la majeure partie des repères et des indicateurs de progrès sur lesquels reposent les rapports trimestriels que le gouvernement présente au Parlement au sujet de l'Afghanistan[9] ainsi que le tout premier rapport intitulé Le développement axé sur les résultats[10], qui est accessible sur le site de l'ACDI.

La section II du présent rapport contient des renseignements supplémentaires sur les activités entreprises pour mobiliser la population canadienne.

[8] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/DOM-125153243-S4H
[9] http://www.afghanistan.gc.ca/
[10] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/FRA-1124112457-M9N

Retombées des priorités sur les résultats stratégiques

Priorité en matière de programme et de gestion	Type[11]	État	Liens avec le résultat stratégique
1) L'efficacité du programme d'aide du Canada	Permanente	Progrès notables réalisés	Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne
2) Appuyer le développement et la reconstruction de l'Afghanistan	Permanente	Progrès notables réalisés	
3) Mettre en œuvre la stratégie pour les Amériques	Permanente	Progrès notables réalisés	
4) Respecter l'engagement envers l'Afrique	Déjà établie	Accomplie	
5) Travailler à l'appui de la démocratie	Permanente	Progrès notables réalisés	
6) Renforcer la formation et l'enseignement techniques et professionnels	Nouvelle	Progrès notables réalisés	
7) Renouveler le développement du secteur privé	Nouvelle	Progrès notables réalisés	

1) L'efficacité du programme d'aide du Canada

L'efficacité de l'aide est un défi réel, car elle repose sur la participation d'un grand nombre de joueurs qui appuient une centaine de pays en développement au moyen de milliers de programmes d'aide différents. Dans les années 1940, on pouvait compter sur deux donateurs bilatéraux; en 2006, l'OCDE estimait à 225 le nombre d'organismes donateurs bilatéraux et à 242 le nombre d'organismes multilatéraux, y compris 24 banques de développement et 40 organismes de l'ONU qui se consacrent à la coopération en matière de développement[12].

Cela requiert une plus grande collaboration entre donateurs bilatéraux et l'harmonisation des activités des organismes.

Afin d'accroître l'efficacité et l'efficience, le Canada s'efforce de maximiser ses ressources et de réduire les chevauchements, notamment par les actions suivantes :

[11] Les différents « types » de priorités sont définis comme suit : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

[12] http://oberon.sourceoecd.org/pdf/dac09/43200901 1e-01.pdf

a) Renforcer la concentration géographique

En février 2009, la ministre de la Coopération internationale a présenté[13] une liste de 20 pays ciblés[14]. L'aide fournie par le Canada au titre des programmes-pays bilatéraux représente environ 47 p. 100 de son budget d'aide total. D'ici 2010-2011, 80 p. 100 du budget d'aide du Canada consacré aux programmes-pays bilatéraux seront versés aux 20 pays ciblés. Grâce aux progrès qu'elle a déjà réalisés, l'Agence atteindra cet objectif bien avant la date établie. Le processus visant à cibler notre programmation bilatérale a été fondé sur les besoins des pays, le potentiel et la capacité d'un pays d'atteindre efficacement des résultats et la politique étrangère du Canada.

b) Renforcer la présence sur le terrain

Le Canada a accru le nombre d'employés présents sur le terrain de 28 p. 100 (lequel est passé de 133 en 2007-2008 à 170 en 2008-2009). Cette augmentation a permis à l'ACDI de mieux évaluer les besoins des pays en développement et d'élaborer des activités d'intervention plus efficaces. Le personnel sur le terrain s'est vu octroyer un pouvoir décisionnel accru, ce qui s'est traduit par des interventions plus rapides et la prise de décisions plus éclairées.

- En Afghanistan, en raison de l'augmentation de l'effectif sur le terrain, le nombre d'employés de l'ACDI est passé de 7 au début de 2007-2008 à 23 en 2008-2009.
- En Afrique, 11 postes supplémentaires ont été ajoutés, faisant passer notre effectif à 59 employés; dans les Amériques, avec 5 postes supplémentaires, le nombre d'employés de l'ACDI est passé à 31.
- Un plan de décentralisation est en cours d'élaboration; il préparera le terrain à des augmentations importantes à compter de 2009.

c) Accroître le déliement de l'aide

L'ensemble des donateurs ont constaté qu'une aide liée peut s'avérer coûteuse et inefficace, car elle mine la capacité des pays en développement de produire des biens et de contribuer à leur développement économique.

Le Canada a procédé au déliement complet de l'aide alimentaire[15] en 2008. Dans la même veine, le Canada a entamé un processus en vue de délier la totalité de son aide au développement[16], processus qui sera mené à terme d'ici 2012-2013. En 2008, la proportion d'aide non liée du Canada a atteint 91 p. 100, alors qu'elle n'était que de 63 p. 100 en 2005.

Grâce au déliement de l'aide, les sommes versées au titre de l'aide canadienne auront des répercussions accrues; cela montre aussi que l'aide internationale offerte par le Canada a pour fonction première d'aider les pays en développement à s'aider eux-mêmes au moyen d'une approche ciblée, responsable et plus efficace.

Jusqu'en 2008, la moitié de l'aide alimentaire offerte par le Canada aux pays en développement devait être achetée au Canada (« aide liée »), et plus du tiers de l'aide non alimentaire était « liée » à l'achat de biens et services auprès de fournisseurs du Canada.

Le Canada verse des contributions en espèces à des organisations telles que le Programme alimentaire mondial (PAM), lequel achète ensuite la nourriture appropriée à des prix avantageux

[13] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-223132931-PPH
[14] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/JUD-51895926-JEP
[15] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-430104936-KE3
[16] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-9583229-GQC

dans les régions situées à proximité des personnes aux prises avec la faim, ce qui réduit les frais de transport.

Lorsque la nourriture est achetée localement, cela contribue au développement des marchés locaux, stimule la croissance d'une économie locale et mène éventuellement au développement durable et à l'indépendance économique.

d) Améliorer l'efficacité administrative

La nouvelle structure organisationnelle, les changements apportés à la haute direction, le remaniement des pays ciblés et de nouvelles exigences législatives sont autant d'éléments qui servent à renforcer les fondements sur lesquels l'ACDI s'appuie pour exécuter son mandat.

La haute direction a délimité nettement les principales priorités stratégiques qui serviront à orienter les efforts dans les années à venir, déterminant les mesures clés qui permettront d'améliorer la gestion des personnes et consacrant temps et ressources aux initiatives importantes.

e) Renforcer l'indépendance de la fonction d'évaluation de l'ACDI

La Direction de l'évaluation de l'ACDI a mis sur pied un nouveau Comité d'évaluation de l'ACDI composé de 11 membres — 5 de l'ACDI et 6 membres extérieurs à l'Agence — de sorte que le comité jouit d'une indépendance accrue. Les membres externes proviennent de trois ministères clés — le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor — et de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé canadiens. Ce nouveau comité agit à titre d'organisme consultatif auprès de la présidente de l'ACDI et tient des rencontres trimestrielles afin d'examiner le plan de travail pluriannuel, les rapports d'évaluation et les autres rapports d'étape en matière d'évaluation.

En procédant à la mise en œuvre de cette approche, l'ACDI fait figure de pionnière au sein du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux processus d'évaluation indépendants.

f) Diriger le dialogue international portant sur la société civile et l'efficacité de l'aide

Le leadership du Canada a été souligné, tant à l'échelle internationale que nationale, pour sa contribution envers la reconnaissance des organisations de la société civile comme partenaires de développement à l'occasion du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide d'Accra[17]. Le Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide, qui a été présidé par le Canada, est parvenu à préciser des enjeux et à obtenir un consensus sur le plan international à l'égard d'un certain nombre de constatations et de recommandations qu'il a intégrées dans son rapport intitulé Synthèse des enseignements et recommandations[18].

En vertu du Programme d'action d'Accra[19], les donateurs et les gouvernements des pays en développement ont convenu de raffermir leur engagement auprès des organisations de la société civile et de créer un milieu favorable grâce auquel l'apport de la société civile au développement sera maximisé.

---

[17] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-95153928-R38

[18] http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/AG-CS-SYNTHESIS-OF-FINDINGS-AND-RECOMMENDATIONS-FRENCH.PDF

[19] http://siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/Resources/4700790-1217425866038/FINAL-AAA-in-French.pdf

g) Remanier la structure et la gouvernance de l'ACDI

En décembre 2008, à la suite d'un examen des activités de restructuration entreprises depuis 2007-2008, on a annoncé l'entrée en vigueur, en avril 2009, d'une structure révisée menant à l'efficacité accrue de l'ACDI. La nouvelle structure de l'ACDI[20] précise les responsabilités, assure qu'une fonction stratégique solide oriente la programmation et fournit une structure en vue d'une programmation mieux ciblée et plus cohérente. Au nombre de ces changements, mentionnons la mise en œuvre du modèle du dirigeant principal des finances, le renforcement des liens entre l'élaboration de politiques et la gestion du rendement au sein de la Direction générale des Politiques stratégiques et du Rendement ainsi que la concentration de la programmation parmi quatre directions générales de programmes : Programmes géographiques, Groupe de travail sur l'Afghanistan et le Pakistan, Partenariat canadien et Programmes multilatéraux et mondiaux.

2) Appuyer le développement et la reconstruction de l'Afghanistan

En 2008-2009, l'Afghanistan a été le principal bénéficiaire de l'aide bilatérale du Canada. L'ACDI a offert une aide d'environ 224 millions de dollars pour la reconstruction et le développement en Afghanistan, participant ainsi aux efforts visant l'atteinte de trois des six objectifs prioritaires du Canada en Afghanistan : 1) renforcer la capacité des institutions afghanes d'offrir des services essentiels et de promouvoir la croissance économique; 2) offrir une aide humanitaire afin de renforcer la capacité de la population à surmonter les crises; 3) contribuer à renforcer la capacité démocratique de l'Afghanistan par la mise en place d'institutions publiques et de processus électoraux efficaces qui assurent la responsabilisation.

L'engagement accru du Canada en Afghanistan s'est accompagné d'une expansion marquée des programmes et de l'effectif, en particulier sur le terrain. L'ACDI n'a pas ménagé les efforts cette année afin d'améliorer les politiques, la planification, l'exécution et la capacité de surveillance des programmes en Afghanistan. L'ACDI demeure responsable de la majeure partie des repères et des indicateurs de progrès sur lesquels reposent les rapports trimestriels que le gouvernement présente au Parlement.

La cohérence et la coordination entre les ministères se sont également améliorées grâce aux efforts continus d'un groupe de travail à temps plein, qui relève directement du premier ministre, ainsi qu'à la participation de la ministre de la Coopération internationale au comité du Cabinet sur l'Afghanistan.

Le Canada se classe parmi les cinq principaux bailleurs de fonds qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie de développement national de l'Afghanistan (2008-2013). La situation en Afghanistan demeure très instable, notamment dans le sud, mais des progrès ont été réalisés dans plusieurs secteurs, comme on peut le constater sur le site http://www.afghanistan.gc.ca lancé en 2008.

3) Mettre en œuvre la stratégie pour les Amériques

Des progrès ont été réalisés quant à la mise en œuvre de la stratégie pour les Amériques, l'accent ayant été mis sur les Caraïbes[21] et en Haïti[22]; ce dernier pays est actuellement le deuxième bénéficiaire en importance de l'aide canadienne, et l'ACDI y a joué un rôle de leader

[20] http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUImages/CIDA-org-chart-2009/$file/ACDI-STRUCTURE_FR.pdf
[21] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/JUD-327123545-NMX
[22] http://www.acdi-cida.gc.ca/haiti-f

en coordination de donateurs. Divers programmes appuyés par l'ACDI dans les autres pays des Amériques[23] ont également contribué à mettre en œuvre la stratégie.

La section II du présent rapport aborde les autres résultats accomplis dans les divers pays des Amériques. Le site du gouvernement du Canada consacré à la stratégie pour les Amériques[24] renferme des renseignements supplémentaires sur les progrès accomplis à ce jour.

4) Respecter l'engagement envers l'Afrique

Dans le budget fédéral de 2005, le Canada s'est engagé à doubler l'aide versée au continent africain en réponse à l'engagement renouvelé des dirigeants africains de réduire la pauvreté et d'améliorer la gouvernance.

En 2007, le gouvernement a réitéré son engagement au cours du sommet du G8 tenu à Heiligendamm, en Allemagne, ainsi que dans son budget de 2008. Au mois de mars 2009, cet engagement a été respecté; ainsi, entre 2003-2004 et 2008-2009, l'aide offerte à l'Afrique par le Canada a doublé, passant de 1,05 milliard de dollars à 2,1 milliards de dollars.

Le Canada a non seulement doublé l'aide accordée à l'Afrique, il a également travaillé d'arrache-pied pour s'assurer que les sommes versées engendrent de solides résultats. La section II du présent rapport fournit des renseignements sur les résultats atteints dans plusieurs pays africains. Le site de l'ACDI présente un éventail de résultats attribuables à l'aide canadienne en Afrique[25].

5) Travailler à l'appui de la démocratie

Plusieurs initiatives font actuellement l'objet d'une évaluation à la lumière de l'engagement pris en novembre 2008 par le gouvernement de créer une agence d'appui à la démocratie.

L'ACDI appuie le développement d'institutions solides qui respectent la primauté du droit et qui sont responsables, réceptives, inclusives et transparentes. L'ACDI a travaillé à la mise sur pied de gouvernements efficaces qui font la promotion de la participation démocratique et qui veillent à ce que l'égalité et la non-discrimination soient respectées tant à l'échelle nationale que régionale.

Le soutien à l'égard des organisations de la société civile est un volet essentiel des activités entreprises par l'ACDI pour promouvoir la démocratie. Les organisations de la société civile jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de demander des comptes aux gouvernements, de s'assurer que tous bénéficient équitablement des politiques, d'offrir des services dans les régions où les interventions du gouvernement sont insuffisantes et de favoriser la création d'une culture démocratique.

6) Renforcer la formation et l'enseignement techniques et professionnels

L'ACDI a élaboré et lancé en mars 2009 l'Initiative de développement des compétences pour l'emploi[26].

---

[23] http://www.acdi-cida.gc.ca/ameriques
[24] http://geo.international.gc.ca/cip-pic/geo/americas-report_ameriques-rapport-en.aspx
[25] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/JUD-212111728-M4Y
[26] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-3691851-JSU

Assortie d'un budget de 95 millions de dollars, l'initiative aidera les pays en développement à se doter d'une main-d'œuvre qualifiée nécessaire à leur croissance économique. Cette initiative renforcera les établissements de formation locaux, en partenariat avec les collèges communautaires canadiens, et permettra aux étudiants d'acquérir des compétences techniques et professionnelles de qualité requises pour un emploi productif.

7) Renouveler le développement du secteur privé

Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI (aussi appelé ACDI-PCI)[27] a été remanié dans la foulée de l'évaluation dont il a fait l'objet en 2007 et de l'intention du gouvernement[28] de transférer le programme au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le centre d'expertise du gouvernement en matière de commerce international. Le remaniement a permis de revoir les critères d'admissibilité et d'évaluation ainsi que l'administration du programme en vue d'accroître les résultats tangibles liés au développement du secteur privé ainsi que les avantages accessoires pour les pays et les collectivités hôtes. Il permettra également d'améliorer l'efficacité des partenariats au sein du secteur privé et la mesure des résultats. Les éléments du programme ont été examinés et validés au moyen de longues consultations auprès d'entreprises, d'associations de gens d'affaires et d'organisations non gouvernementales spécialisées du Canada.

L'ACDI a commencé à travailler avec les autres ministères pour mettre en œuvre la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour les sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger[29], annoncée par le gouvernement en mars 2009. Parmi les exemples d'appui à la responsabilité sociale des entreprises accordé par l'ACDI, soulignons le financement de base que celle-ci octroie au fonds multilatéral d'investissement de la Banque interaméricaine de développement[30]. L'un des thèmes rattachés aux efforts du Fonds en matière de développement du secteur privé consiste à encourager ainsi qu'à aider les petites et moyennes entreprises de l'Amérique latine et des Caraïbes à mettre en application des mesures de responsabilité sociale dans les entreprises en vue d'améliorer leur compétitivité. L'ACDI va poursuivre ses efforts afin d'établir un centre de liaison interne doté d'une expertise dans les questions de développement de l'industrie extractive. L'Agence travaillera de concert avec des donateurs de même mentalité et d'autres ministères pour faire valoir des approches plus responsables et plus durables du développement de l'industrie extractive.

Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique : susciter la croissance économique
Le gouvernement du Canada a établi le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA)[31] en 2005, dans le cadre du Fonds canadien pour l'Afrique, avec un investissement de 100 millions de dollars. Le FICA est une initiative conjointe du secteur public et du secteur privé qui vise à offrir du capital de risque pour des investissements privés dans les entreprises africaines, à favoriser le développement, à stimuler la croissance économique et à promouvoir les intérêts économiques canadiens en Afrique. Le FICA a atteint sa pleine capitalisation en 2006, en tablant sur une somme supplémentaire de 160 millions de dollars provenant d'investisseurs publics et privés (ou 1,60 $ pour chaque dollar investi par le gouvernement du Canada) et sa valeur se chiffre à 260 millions de dollars. Ce résultat dépasse largement l'objectif initial d'obtenir un rapport de fonds de contrepartie de 1 pour 1 de la part des investisseurs tiers.

---

[27] http://www.acdi-cida.gc.ca/pci
[28] Assujetti à l'approbation par le Parlement du transfert des crédits
[29] http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/ds/csr-strategy-rse-stategie.aspx?lang=fra
[30] http://www.iadb.org/mif/home/
[31] http://www.cifafund.ca/fr/index.html

Les gestionnaires du Fonds ont investi presque l'ensemble du capital du FICA dans 15 entreprises œuvrant dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, des biens de consommation, des services financiers, de l'industrie agricole, de la fabrication et de la logistique, et ils ont effectué plus de 20 investissements par l'intermédiaire de deux fonds d'actions régionaux spécialisés ciblant les petites et moyennes entreprises. Des investissements ont été effectués dans les pays tels que le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Zambie. Même si le FICA est une initiative non liée, il a joué un important rôle de catalyseur qui mobilise le secteur privé canadien en Afrique. Au 31 mars 2009, la valeur du contenu canadien dans les investissements au titre du FICA se chiffrait à près de 70 millions de dollars, ou 31 p. 100 de la valeur du portefeuille du Fonds.

Le FICA, qui en est à sa quatrième année d'existence, est exploité de manière viable sur le plan commercial. Il est assujetti à des mesures de responsabilisation sociale des entreprises et à des normes environnementales strictes et reconnues à l'échelle internationale. Les investissements du FICA engendrent déjà des résultats en matière de développement. Grâce au leadership des gestionnaires du FICA, et parfois en partenariat avec d'autres donateurs ou des ONG, des sociétés de portefeuille s'engagent activement dans leur collectivité locale afin de mettre en place des programmes de responsabilité sociale. Par exemple, elles contribuent aujourd'hui au bien-être de leur milieu de diverses façons : fourniture de matériel éducatif et médical, programmes de reboisement, distribution de bourses d'étude. Elles ont appuyé le développement d'infrastructures locales, notamment des routes et des ponts, approvisionnement en eau et en électricité, et elles ont offert des services financiers dans les régions mal desservies. Ces entreprises ont également investi dans la formation et l'éducation dans des secteurs comme la prévention du VIH/sida et le développement d'habiletés techniques et professionnelles.

Analyse et gestion des risques

L'ACDI travaillant dans des milieux de développement à risques élevés et dans des contextes de plus en plus difficiles, la haute direction témoigne d'un engagement profond envers la gestion des risques. L'Agence a mis en place un processus qui lui permet d'examiner, à intervalles réguliers, le contexte en matière de risques, et elle a élaboré des stratégies d'atténuation relatives aux principaux risques.

La deuxième phase d'une politique relative aux risques fiduciaires ainsi que des outils connexes ont été mis en place. L'ACDI a élaboré une série de 15 outils de gestion des risques utilisés pour l'organisation, les programmes et l'investissement. Elle a offert des séances de formation et de sensibilisation à plus de la moitié de son personnel, tant à l'administration centrale que sur le terrain. Une récente étude interne portant sur la gestion du rendement a révélé que c'est la gestion des risques qui a suscité le plus d'intérêt au cours de la formation. Celle-ci aide les gestionnaires de programme à prendre des décisions éclairées et à assumer des risques de manière responsable et adéquate, atteignant ainsi de meilleurs résultats dans le domaine du développement. La gestion des risques s'accompagne également d'une responsabilisation accrue.

Dans le cadre du programme de l'Afghanistan de l'ACDI, un poste d'agent principal de gestion des risques a été créé, et les pratiques de gestion intégrée des risques ont été améliorées cette année au moyen d'activités d'évaluation et d'atténuation des risques qui contribuent à renforcer l'approche de gestion axée sur les résultats du programme. Tous les principaux programmes géographiques doivent désormais faire l'objet d'une évaluation des risques.

Profil des dépenses

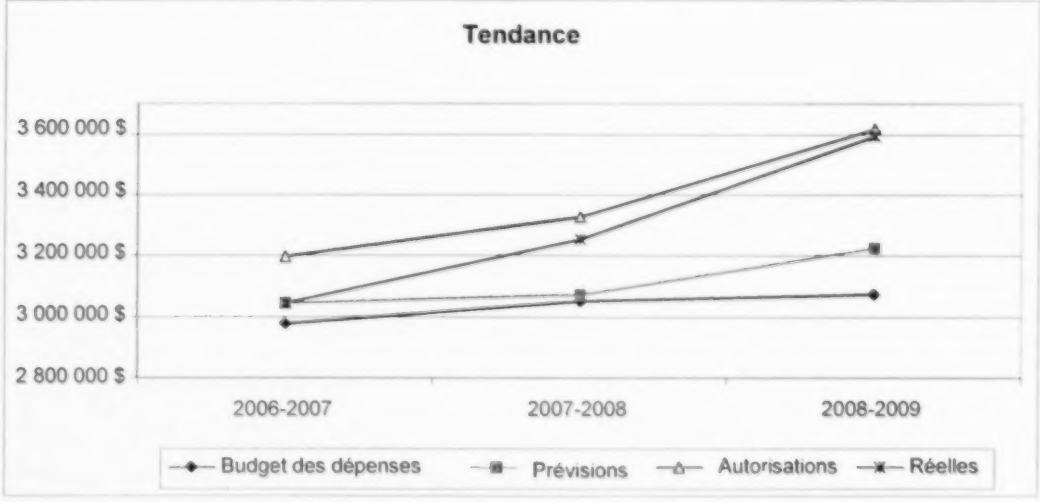

Voir en pages 4, 5 et 8 l'explication détaillée des écarts enregistrés entre 2007-2008 et 2008-2009, illustrés dans le graphique ci-dessus et dans le tableau suivant.

Crédits votés et postes législatifs
(en milliers de dollars)

Crédit ou poste législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
		Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses réelles
	Budgétaires				
20 *	Dépenses de fonctionnement	205 394	215 706	224 674	225 663
25 *	Subventions et contributions	2 379 715	2 474 027	2 553 452	2 930 845
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 892	23 626	25 784	25 054
(S)	Ministre de la Coopération internationale — Traitement et allocation pour automobile	73	74	76	77
(S)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	243 284	301 846	257 861	238 554
(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne		3		1
(S)	Pertes dues aux réévaluations de fin d'année	9 311	88 801		163 265
(S)	Paiements de transfert relatifs à la *Loi d'exécution du budget* de 2007		110 000		
(S)	Frais d'agences de recouvrement	2			2
(S)	Versements pour l'aide à l'étranger	155 000			
	Total – Budgétaire	3 014 671	3 214 083	3 061 847	3 583 461
	Non budgétaires				
L30	Émission et paiement de billets aux institutions financières internationales				
(S)	Paiements aux institutions financières internationales — Souscriptions au capital			8 004	8 004
L40 *	Contributions en terme d'investissements, conformément à l'article 3 de la *Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique*	25 267	40 337		
L45	Paiement et émission de billets aux institutions financières internationales — Souscriptions au capital	3 324			
	Total – Non budgétaire	28 591	40 337	8 004	8 004
	Total de l'Agence	3 043 262	3 254 420	3 069 851	3 591 465

* En 2006-2007, les dépenses de fonctionnement étaient approuvées dans le crédit 30; les subventions et contributions, dans le crédit 35; et les contributions en terme d'investissements, conformément à l'article 3 de la *Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique*, dans le crédit L50.

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résultat stratégique n° 1 : Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne

Activité de programme		
Pays de concentration		
Cette activité de programme comprend la programmation à long terme de l'aide au développement dans les pays de concentration[32] ce qui permet d'accroître leur capacité d'atteindre les objectifs de développement. Une telle programmation exige des contacts directs entre les pays bénéficiaires et l'ACDI, des consultations et une collaboration avec des partenaires à l'étranger, au Canada et dans ces pays. Ces initiatives comprennent une foule de programmes-pays, d'activités de développement et de projets, de même qu'un dialogue sur les politiques.		
Ressources financières 2008-2009		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
967 821 000 $	**930 086 659 $**	**928 159 001 $**
Résultat escompté	Indicateurs de rendement	État du rendement
Capacité accrue des pays de concentration d'atteindre les objectifs de développement	Progrès relatifs à l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire	Voir la section I
	Degré de gouvernance démocratique	Progrès notables réalisés
	Présence d'une stratégie gouvernementale destinée à réduire la pauvreté, laquelle sera prise en compte dans les décisions d'affectations budgétaires, dans un cadre d'affectation des ressources à long terme	Progrès notables réalisés
	Harmonisation entre la stratégie de l'ACDI concernant le pays et l'appui institutionnel accordé pour le développement national du pays	Progrès notables réalisés

[32] Les « pays de concentration » ont été déterminés en fonction d'une liste de 25 pays indiqués dans le cadre de l'architecture des activités de programme de l'ACDI utilisée depuis 2007-2008 (voir la section IV). Ils ne correspondent pas aux « pays ciblés » annoncés récemment, composés de 20 pays partenaires clés pour lesquels l'Agence va concentrer la majeure partie de ses ressources bilatérales.

Résultat : Capacité accrue des pays de concentration d'atteindre les objectifs de développement

Résumé du rendement

La programmation de l'ACDI vise principalement à renforcer les capacités des pays de concentration d'atteindre leurs objectifs de développement. La section I, page 6, fait état des importants progrès réalisés dans les secteurs stratégiques tels que l'amélioration du degré de gouvernance démocratique et l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire.

Selon l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit[33], aucun des 25 pays de concentration de l'ACDI n'est considéré comme pleinement démocratique, près de la moitié sont considérés comme des régimes hybrides et 20 p. 100 sont toujours des régimes autoritaires. Néanmoins, sur les 25 pays de concentration, 21 ont en place une quelconque stratégie nationale de réduction de la pauvreté, et 23 de ces pays ont fait rapport d'un niveau d'harmonisation correspondante dans la prise de décision.

L'Agence accorde ses stratégies de programmes-pays aux plans nationaux de développement et aux stratégies de réduction de la pauvreté des pays bénéficiaires, lorsqu'il est pertinent de le faire.

Analyse du rendement

Durant l'exercice 2008-2009, l'ACDI a atteint des résultats grâce à des investissements clés dans les secteurs tels que l'**éducation**, ce qui a permis aux jeunes et aux enfants de tirer directement profit des infrastructures améliorées et d'avoir un accès accru à l'éducation; par le fait même, elle a visé à réduire la pauvreté et favorisé une plus grande autosuffisance. Par exemple, au **Pakistan,** les installations scolaires avaient grand besoin d'être rénovées et ne répondaient pas aux attentes de la collectivité en matière de sécurité et d'acceptabilité, de sorte que les parents jugeaient préférable de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Grâce à l'aide offerte par l'ACDI en 2008-2009, plus de 280 écoles communautaires et 14 écoles intermédiaires ont été établies à des endroits où il n'y avait jamais eu d'écoles publiques. En outre, les réalisations dans le secteur de l'éducation au **Mali** nous portent à croire que ce pays va bientôt atteindre les Objectifs de développement du millénaire en matière d'éducation avec 100 p. 100 des enfants qui fréquentent l'école. Au **Mozambique**, 1 382 nouveaux locaux réservés à l'enseignement primaire ont été construits et 9 721 nouveaux enseignants ont été embauchés.

Des progrès concrets et mesurables en **santé** et en hygiène publique ont été observés en 2008-2009 dans plusieurs des pays de concentration, y compris au **Ghana,** où plus de 1,6 million de résidants du nord du pays ont maintenant accès à de l'eau salubre, ce qui a contribué à réduire considérablement le nombre de cas d'infestation par le ver de Guinée. En aidant le gouvernement à renforcer sa capacité de fournir de l'eau potable et d'offrir de meilleurs programmes d'hygiène publique, les investissements de l'ACDI contribuent à améliorer la santé des enfants et des jeunes et à réduire les taux de mortalité infantile. En **Éthiopie,** des progrès impressionnants ont été réalisés en matière de mortalité infantile. On considère que le pays est en voie d'atteindre les Objectifs de développement du millénaire dans

[33] L'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit utilise une échelle de 0 à 10 pour classer les pays dans l'un des quatre types de régimes : un pointage entre 8 et 10 correspond à une démocratie; un pointage qui s'échelonne de 6 à 7,9 correspond à une démocratie imparfaite; un pointage entre 4 et 5,9 correspond à un régime hybride; enfin, un pointage inférieur à 4 correspond à un régime autoritaire.
http://a330.g.akamai.net/7/330/25828/20081021185552/graphics.eiu.com/PDF/Democracy%20Index%202008.pdf

ce secteur. Grâce à l'aide de l'ACDI, des moustiquaires de lit servant à prévenir le paludisme ont été installées dans 100 p. 100 des foyers qui se trouvent dans les régions du pays touchées par le paludisme (par rapport à 91 p. 100 en 2007-2008) et le taux de mortalité attribuable au paludisme décroît rapidement : il a baissé de plus de 50 p. 100 depuis 2005.

Le Canada a joué un rôle de premier plan en soutenant les **systèmes démocratiques** jeunes et fragiles; pour ce faire, il a renforcé la capacité de leurs institutions politiques et de leurs systèmes d'administration publique qui appuient la liberté et la démocratie, les droits de la personne, la primauté du droit et la responsabilité des institutions publiques.

Selon les données actuelles provenant de deux indicateurs couramment utilisés et reconnus à l'échelle internationale – l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit (2006-2008) et l'indice d'affection des ressources (IRAI; 2005–2006-2007)[34] de l'Association internationale de développement (IDA) – , les degrés de démocratie et de gouvernance dans les pays de concentration sont demeurés relativement stables. L'ACDI travaille avec ces démocraties jeunes et fragiles, car celles-ci sont prêtes à mettre en œuvre des politiques et des cadres institutionnels qui favorisent la réduction de la pauvreté, une croissance durable et une utilisation efficace de l'aide au développement.

Par exemple, en **Ukraine**, l'ACDI a contribué à l'introduction, à l'académie des magistrats, d'une nouvelle méthode d'enseignement axée sur les compétences, de même qu'à la publication d'un cahier de référence sur l'égalité entre les sexes, la première publication du genre à l'intention du personnel judiciaire qui explique les dispositions législatives de l'Ukraine sur l'égalité des droits et des possibilités offertes aux hommes et aux femmes.

En outre, 240 000 urnes électorales translucides fabriquées au Canada ont été fournies et utilisées dans le cadre de l'élection nationale au **Bangladesh** en 2008, contribuant ainsi à une transparence et à une responsabilisation accrues du système électoral. Tant le Bangladesh que les observateurs internationaux ont jugé que l'élection de 2008 s'est déroulée selon « des valeurs de liberté et de justice et qu'elle a donné lieu à peu d'incidents de violence ».

La plupart de ces pays de concentration se sont dotés de stratégies nationales de réduction de la pauvreté et acceptent d'être appuyés afin d'améliorer leurs cadres institutionnels. Même si des progrès ont été constatés dans plusieurs pays, certains d'entre eux ne sont pas prêts à tenir compte de manière concrète des éléments de leurs stratégies dans les décisions d'affectations budgétaires et dans un cadre à long terme d'affectation des ressources.

Par exemple, bien que le **Honduras** ait commencé en 2008-2009 à élaborer un nouveau plan national de développement qui correspond à sa stratégie de réduction de la pauvreté pour la

[34] (Au sujet de l'Economist Intelligence Unit, voir la note 30 ci-dessus.) L'IRAI est la dernière version d'un indice composé conçu par la Banque mondiale qui utilise les pointages provenant de l'Évaluation de la politique des institutions nationales (EPIN). L'EPIN sert à évaluer dans quelle mesure la politique et le cadre institutionnel en application dans un pays contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance durable et à l'utilisation efficace de l'aide en matière de développement. L'EPIN attribue une note aux pays en fonction de 16 critères relatifs à la gestion économique, aux politiques structurelles, aux politiques en matière d'inclusion sociale et d'égalité et à la gestion du secteur public ainsi qu'à ses institutions. L'IRAI, c.-à-d. le pointage provenant de l'EPIN totale, est la moyenne calculée à partir de la moyenne de ces quatre catégories. L'IRAI, tout comme chacun des critères, est noté sur une échelle de 1 à 6. Il est publié chaque année depuis 2005 et porte sur les pays admissibles qui bénéficient de l'aide de l'IDA.
http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/0,,contentMDK:21359477~menuPK:2626968~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html

période 2001-2015, il ne tient pas systématiquement compte de la réduction de la pauvreté dans les décisions d'affectations budgétaires, et il n'a mis en place aucun cadre à long terme d'affectation des ressources. Pour ce qui est de l'**Ukraine**, même si elle n'est pas dotée d'une stratégie de réduction de la pauvreté, le programme de l'ACDI en Ukraine s'harmonise complètement avec le Plan d'action de l'Union européenne pour l'Ukraine, lequel préconise une collaboration plus étroite entre l'Ukraine, l'Europe et le programme de l'Ukraine qui permettra d'atteindre les Objectifs de développement du millénaire. Ces documents abordent tous deux les principaux objectifs du pays en matière de réforme.

En revanche, le **Vietnam** est l'un des pays qui a mis la stratégie de réduction de la pauvreté au centre de sa planification. De plus, il encourage une solide culture de coordination entre les donateurs. L'ACDI participe activement avec les autres donateurs et harmonise sa programmation avec la stratégie du Vietnam, où des résultats notables sont constatés, entre autres sur le plan du renforcement des institutions publiques responsables. Pour les pays qui n'ont pas de stratégie de réduction de la pauvreté en bonne et due forme, un plan de développement non officiel peut servir de plan national. En 2008, les donateurs au **Mali** ont fait preuve de leur volonté de travailler ensemble et d'harmoniser les efforts de développement au moyen de la stratégie d'aide conjointe (Joint Assistance Strategy ou JAS). La JAS permet d'accroître l'efficacité du soutien à la stratégie de réduction de la pauvreté d'ici 2011 en assurant une division du travail appropriée. Par conséquent, les secteurs qui ne sont pas pris en charge par le Canada sont appuyés par d'autres donateurs.

De concert avec les donateurs, les pays de concentration de l'ACDI se sont efforcés d'atteindre les objectifs internationalement reconnus des programmes en matière d'efficacité de l'aide. Par exemple, le travail effectué par l'ACDI en 2007 à titre de coordonnateur de la réponse du gouvernement de l'**Indonésie** à la Déclaration de Paris s'est poursuivi en 2008, lorsque l'ACDI a été désignée comme centre de liaison des donateurs pour les étapes préparatoires au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Accra en septembre 2008. Cette responsabilité témoigne de la confiance que le gouvernement indonésien et les autres donateurs ont en l'ACDI.

L'ACDI est non seulement l'organisme donateur principal en matière d'éducation au Sénégal, mais elle est également chargée de coordonner les échanges entre les donateurs et le gouvernement. Elle harmonise ses interventions avec celles des autres donateurs et a appuyé le plan décennal du gouvernement du Sénégal servant à orienter la réforme de son système d'éducation.

Leçons tirées

Quand les institutions publiques ne possèdent pas les capacités nécessaires pour mettre en œuvre des systèmes d'approvisionnement avec efficacité et transparence, il est essentiel que les donateurs, y compris l'ACDI, travaillent ensemble pour appuyer la mise en œuvre des réformes des achats publics. De plus, du soutien technique doit être offert au besoin, car il permet de renforcer la capacité institutionnelle du pays.

Dans le secteur de l'éducation, les seuls projets menés dans les écoles primaires institutionnelles ne permettront pas d'atteindre les groupes défavorisés. Des programmes d'éducation non formelle sont également nécessaires, particulièrement dans les régions éloignées. En outre, à moins que l'accès aux écoles primaires mène minimalement à l'obtention d'une éducation de base, l'accès accru s'avérera vain. Par ailleurs, on doit aussi s'efforcer d'améliorer la qualité pour garder les enfants sur les bancs d'école et réduire les taux de décrochage et de redoublement.

Activité de programme
États fragiles et pays frappés par une crise humanitaire
Cette activité de programme englobe les programmes d'aide au développement ou ceux d'assistance humanitaire mis en œuvre dans les États fragiles et les pays frappés par une crise humanitaire; elle permet de réduire la vulnérabilité des populations touchées et de rétablir les capacités des institutions publiques et de la société, soit par des actions pangouvernementales fondées sur une variété de mécanismes grâce auxquels on peut répondre au nombre considérable de besoins et de risques particuliers, soit par une intervention opportune et efficace. Dans les deux cas, les partenariats avec des organismes institutionnels offrent la souplesse et l'expertise nécessaires pour affronter la situation.

Ressources financières 2008-2009		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
611 209 000 $	**866 628 289 $**	**864 654 868 $**

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	État du rendement
Réduction de la vulnérabilité des personnes touchées par les crises	Nombre de cas de malnutrition grave Degré de sécurité personnelle et sécurité au sein de la communauté	Progrès notables réalisés
Réhabilitation de la capacité des institutions publiques et de la société civile	Élaboration de stratégies nationales destinées à réduire la pauvreté, y compris les priorités sectorielles Accès aux services publics essentiels	Progrès notables réalisés

Résultat n° 1 : Réduction de la vulnérabilité des personnes touchées par les crises

Résumé du rendement

Le contexte humanitaire mondial s'est détérioré en 2008, notamment en raison de la hausse du coût des denrées. Par conséquent, le nombre de personnes nécessitant de l'aide alimentaire du PAM ou demandant la protection du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a augmenté par rapport à 2007. De concert avec les autres donateurs, le Canada a versé des contributions supplémentaires qui ont permis à des organismes tels que le PAM et le HCR de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de leurs bénéficiaires visés, lequel est passé de 89 p. 100 en 2007 à 91 p. 100 en 2008 pour le PAM, et de 72 p. 100 en 2007 à 76 p. 100 en 2008 pour le HCR. En 2008-2009, l'ACDI, de concert avec d'autres donateurs, a contribué à nourrir plus de 102 millions de personnes dans 78 pays.

Analyse du rendement

Les programmes d'assistance humanitaire du Canada permettent de sauver des vies et de soulager la souffrance des populations touchées par des crises de manière efficace, rapide et coordonnée. L'assistance humanitaire garantit aux civils et aux personnes qui ne sont plus

directement touchées par les conflits l'accès à la sécurité physique, à l'alimentation, à l'eau, à l'hygiène publique, aux soins de santé, aux abris et à toute autre nécessité. L'ACDI a travaillé avec des organisations partenaires de confiance, comme les Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et de nombreuses organisations non gouvernementales afin de venir en aide aux populations de plus de 25 pays touchées par une situation complexe sur le plan humanitaire, par une catastrophe naturelle ou par les deux en même temps.

Situations complexes sur le plan humanitaire
L'ACDI est intervenue dans plusieurs régions et pays au cours de situations complexes sur le plan humanitaire[35], y compris en **République démocratique du Congo,** au **Zimbabwe,** au **Sri Lanka,** en **Irak** et au **Kenya.** À l'échelle planétaire, en 2008, 3 millions de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et de personnes rapatriées de plus qu'en 2007 ont demandé la protection du HCR. Au **Soudan,** la situation déjà désastreuse sur le plan humanitaire est devenue encore plus complexe en mars 2009, lorsque le gouvernement soudanais a expulsé 13 ONG. Malgré ce contexte de fonctionnement difficile, l'ACDI a versé près de 53 millions de dollars en assistance humanitaire, par l'intermédiaire de partenaires multilatéraux, y compris le HCR, le PAM et l'UNICEF, ainsi que par le truchement du Comité international de la Croix-Rouge et d'ONG canadiennes comme Oxfam-Québec et Vision mondiale Canada.

Catastrophes naturelles
L'ACDI est intervenue pour atténuer les répercussions de nombreuses catastrophes naturelles en 2008-2009. En Asie, le Canada a versé près de 26 millions de dollars pour venir en aide à la population touchée par le cyclone Nargis en **Birmanie,** y compris pour soutenir les efforts du PAM déployés pour atteindre plus d'un million de personnes dans les régions éloignées du pays. En **Chine,** le Canada a versé plus de 31 millions de dollars pour appuyer les initiatives de secours destinées à venir en aide aux sinistrés du séisme survenu à Sichuan, dont une contribution en nature de 700 tentes provenant des réserves du Canada. L'ACDI a également soutenu les efforts de l'UNICEF grâce auxquels le Canada a fourni une aide d'urgence, approvisionnant en eau et en services sanitaires plus de 100 000 personnes réfugiées dans les camps pendant six mois. À la suite des dommages causés en 2008 par les ouragans dans l'Atlantique, qui ont touché plus de 800 000 personnes en **Haïti,** le Canada a versé 5,6 millions de dollars, fournissant notamment à 2 000 familles du matériel de secours d'urgence provenant des réserves canadiennes. L'ACDI a également versé 5 millions de dollars à l'appui des projets de redressement rapide.

L'aide alimentaire
En 2008, la flambée du prix des denrées et l'augmentation des coûts de production et de transport ont exacerbé l'insécurité et provoqué une crise alimentaire mondiale. En réponse à cette crise et afin de lutter contre le problème de la sécurité alimentaire, l'ACDI a offert une aide alimentaire considérable essentiellement par l'intermédiaire de ses deux principaux partenaires en matière d'aide alimentaire : le PAM et la Banque de céréales vivrières du Canada. Même si la crise alimentaire a entraîné une augmentation du nombre de personnes (passé de 86,1 à 102,1 millions) nécessitant de l'aide alimentaire du PAM, des contributions supplémentaires versées par le Canada et les autres donateurs ont permis au PAM d'aider plus de 92 millions de bénéficiaires. En **Afghanistan**, le PAM a distribué plus de 300 000 tonnes de nourriture qui ont permis de nourrir près de six millions de personnes, dont 15 000 tonnes de denrées ont été distribuées à plus de 580 000 personnes dans la province de Kandahar.

[35] Une situation complexe sur le plan humanitaire se produit dans un pays, une région ou une société qui présente une désorganisation totale ou importante de l'autorité causée par un conflit interne ou externe.

Afin de répondre à la crise alimentaire mondiale, le Canada a annoncé en avril 2008 qu'il augmenterait son aide alimentaire de 50 millions de dollars, la portant ainsi à 230 millions de dollars. Compte tenu des besoins additionnels au cours de l'exercice 2008-2009, le Canada a fourni un total de 318 millions de dollars en 2008-2009 à ce chapitre, ce qui excède son engagement initial de plus de 88 millions de dollars. La contribution totale canadienne comprend un montant de plus de 100 millions de dollars en aide d'urgence. Cela a permis au Canada de dépasser son engagement de 420 000 tonnes d'équivalent blé dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire.

Résultat n° 2 : Réhabilitation de la capacité des institutions publiques et de la société civile

Résumé du rendement
Des services de base en matière d'éducation, de santé, de logement et d'eau ont été fournis. Les activités économiques ont été renforcées grâce au déminage.

L'Afghanistan et Haïti possèdent des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. L'ACDI participe activement aux activités menées par un certain nombre d'organismes de coordination de l'aide.

L'Agence a appuyé les processus électoraux en Haïti et en Afghanistan, et elle a contribué à renforcer les capacités des principaux gouvernements.

Analyse du rendement

Redressement et reconstruction rapides
L'ACDI mène des activités favorisant le retour à la vie normale, offrant des services de base en matière d'éducation, de santé et d'eau qui permettent de réduire la vulnérabilité des populations touchées par le conflit. Au **Soudan**, grâce au soutien de l'ACDI accordé par l'entremise du Fonds fiduciaire multidonateurs administré par la Banque mondiale, on a aménagé 260 puits donnant accès à de l'eau potable; fourni plus de quatre millions de manuels scolaires destinés aux élèves du primaire; et distribué plus de 179 000 moustiquaires antipaludiques. En Haïti, plus de 320 000 écoliers ont reçu un repas nutritif tous les jours pendant l'année scolaire, ce qui a amélioré leur état de santé, accru leur présence à l'école et leur capacité d'apprendre. En janvier 2009, à la suite de la dernière crise qui a fait rage à Gaza, le Canada a octroyé des fonds aux Nations Unies afin de fournir une aide alimentaire à 500 000 Palestiniens ainsi que des abris temporaires et d'autres secours d'urgence à des familles extrêmement vulnérables. En Afghanistan, le HCR est venu en aide à plus de 278 000 personnes rapatriées en leur offrant des abris et du soutien.

Au **Soudan** et en **Afghanistan**, on s'attend à ce que les fonds que l'ACDI a versés pour financer les activités de déminage des Nations Unies, qui ont permis d'ouvrir 25 206 km de routes au Soudan, aient d'importantes répercussions sur les activités économiques. Ce faisant, des organisations nationales ont reçu de la formation afin de procéder à l'enlèvement des mines. En Afghanistan, 377 km^2 de terres ont été déminées et plus de 24 000 personnes ont été informées des dangers posés par les mines au Kandahar.

Favoriser le renforcement de la capacité institutionnelle
L'appui que l'ACDI a accordé aux principales institutions publiques en **Haïti** et en **Afghanistan**, par l'entremise de formation et d'assistance technique, a contribué au renforcement des capacités d'un bon nombre d'institutions névralgiques. En Haïti par exemple, l'ACDI a fourni les

services de 45 spécialistes afin de former et d'appuyer le personnel d'organismes centraux, ce qui a permis de renforcer la capacité de planification, de mise en œuvre et de prestation de services d'institutions clés, dont le Cabinet du premier ministre, le ministère de la Planification et le ministère des Finances. En outre, plus de 2 500 officiers haïtiens de l'état civil ont appris à tirer parti des nouvelles technologies dans le cadre de leur travail. Ils ont ainsi numérisé 14 millions de documents papier sous forme de fichiers électroniques, les rendant plus accessibles et utilisables, améliorant de ce fait l'accès aux services gouvernementaux.

En Afghanistan, l'appui offert par l'ACDI au renforcement institutionnel, par l'entremise du Bureau canadien d'appui à la gouvernance à Kabul, a permis d'affecter huit civils canadiens, spécialistes en élaboration et mise en œuvre de politiques, aux principaux ministères et institutions du pays. À Kandahar, le Canada a fourni les services de conseillers au bureau du gouverneur provincial afin de renforcer cet important organe de gouvernance infranational.

L'ACDI, en collaboration avec d'autres membres de l'Équipe mixte des donateurs, a fourni un soutien au gouvernement du **Sud-Soudan** en coprésidant six des dix groupes de travail du secteur budgétaire. En conséquence, le gouvernement du Sud-Soudan a pu préparer des budgets crédibles et améliorer sa gouvernance économique.

Appuyer les processus électoraux en Haïti et en Afghanistan
En Afghanistan et en Haïti, le Canada et ses partenaires, y compris des gouvernements nationaux et leur parlement, ont fait de la gouvernance démocratique une priorité. Ils rendent ainsi possible une gouvernance transparente, efficace et responsable, et des élections légitimes aux yeux des Haïtiens et des Afghans. En Haïti, plus de 600 000 adultes ont été inscrits sur la liste électorale qui compte désormais 4,2 millions de personnes, ce qui représente plus de 92 % des électeurs. En Afghanistan, plus de 4,4 millions d'électeurs admissibles ont participé à une mise à jour du registre des électeurs existant en prévision des élections pour les conseils présidentiels et provinciaux d'août 2009.

Renforcement de l'efficacité de l'aide
Avec la participation du gouvernement haïtien et certains des principaux donateurs, l'ACDI a organisé une réunion technique sur **Haïti** afin d'ouvrir la voie à un nouveau cadre de partenariat qui mobilise davantage les donateurs au moyen d'engagements financiers additionnels et grâce à une coordination, une efficacité de l'aide et un dialogue sur les politiques améliorés.

L'ACDI a continué d'appliquer une approche pangouvernementale grâce à une collaboration étroite avec des ministères clés du gouvernement du Canada. En **Afghanistan**, l'ACDI est membre de plusieurs groupes de travail de donateurs internationaux, comme le Conseil de coordination et de surveillance conjoint. Le Canada est le coprésident du conseil de développement de l'éducation national du ministère de l'Éducation. En avril 2008, la Stratégie de développement national de l'Afghanistan a été lancée et a servi de fondement aux trois priorités de l'ACDI : le renforcement de la capacité institutionnelle de promouvoir la croissance économique et d'offrir des services de base; le renforcement des capacités de l'Afghanistan en matière d'aide humanitaire et de gestion des crises; et la promotion de la gouvernance démocratique obtenue en renforçant les institutions publiques et les processus électoraux.

Leçons tirées
L'ACDI a continué d'investir dans le renforcement du système humanitaire international. Afin d'accroître la rapidité des initiatives humanitaires en cas de situations d'urgence subites et d'accroître le financement afin de réagir aux crises oubliées, le Canada, en collaboration avec

d'autres partenaires, a joué un rôle clé dans la mise au point du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations Unies. En 2008, les deux premières années du CERF ont fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci a permis de démontrer qu'en un court laps de temps, le CERF est devenu un outil précieux et impartial dans le cadre des initiatives humanitaires, car il permet d'intervenir plus rapidement et de satisfaire un plus grand nombre de besoins. Également en 2008, le CERF est venu en aide aux habitants de 55 pays aux prises avec une crise humanitaire. Pour donner suite à la crise alimentaire mondiale de 2008, le CERF a rendu possible l'octroi d'un financement qui a permis de faire face aux répercussions humanitaires de la hausse des prix des aliments et a touché environ 17,8 millions de personnes, y compris quelque 9,7 millions de femmes et de filles. Le Canada, qui s'est engagé à verser 192 millions de dollars au CERF (2007-2011), était le sixième plus important bailleur de fonds du CERF en 2008.

En **Haïti**, les priorités sociales et celles concernant le développement économique ont été mieux orientées pour permettre de tenir compte des circonstances exceptionnelles de 2008-2009 (c.-à-d. la crise alimentaire et financière mondiale et plusieurs catastrophes naturelles majeures). Il est essentiel de maintenir la flexibilité et la capacité de répondre aux besoins imprévus et de respecter les nouvelles priorités du gouvernement. Les mécanismes et les procédures de coordination doivent être flexibles pour s'adapter aux nouvelles priorités, qui comptent notamment une structure de soutien solide, par exemple par l'entremise d'un secrétariat doté d'employés dévoués travaillant à temps plein.

En **Afghanistan**, afin d'avoir la capacité de répondre aux besoins émergents et aux priorités du gouvernement, l'ACDI nécessitait des processus et des mécanismes de coordination pangouvernementale solides et souples. Ces aspects lui ont permis de renforcer l'engagement du Canada dans ce pays. Grâce à des analyses et des interventions rapides et innovatrices, les efforts déployés par le Canada pour stabiliser le développement ont été soutenus par la mise en œuvre d'une programmation pangouvernementale et, de façon plus approfondie, par le leadership de l'ACDI dans l'élaboration d'une stratégie électorale exhaustive pour l'ensemble du gouvernement en Afghanistan. Le Canada a aussi fait preuve de leadership grâce à sa participation à l'établissement du Conseil afghan de développement de l'éducation dont elle est maintenant coprésidente et où elle fait la promotion du dialogue sur les politiques et de la coordination entre les partenaires du gouvernement de l'Afghanistan, les donateurs et la société civile.

Activité de programme		
Pays et régions sélectionnés		
Grâce à son programme d'aide au développement des pays et régions sélectionnés[36] admissibles à l'aide internationale canadienne, l'ACDI vise à accroître la capacité de ces pays et régions d'atteindre la stabilité ou les objectifs de développement; de plus, en offrant de l'expertise et des ressources et en favorisant le dialogue, elle contribue aux intérêts internationaux du Canada. Ces initiatives peuvent nécessiter des liens ou des partenariats entre des partenaires canadiens et leurs partenaires locaux.		
Ressources financières pour 2008-2009		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
580 822 000 $	459 075 690 $	453 929 576 $

Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	État du rendement
Capacité accrue des pays et régions sélectionnés d'atteindre la stabilité ou les objectifs de développement	Progrès relatifs aux Objectifs de développement du millénaire	Voir la section I
	Niveau de gouvernance démocratique	Certains progrès réalisés
	Présence d'une stratégie gouvernementale efficace destinée à réduire la pauvreté, prise en compte dans les décisions d'affectations budgétaires et dans un cadre d'affectation des ressources à long terme	Progrès notables réalisés
	Harmonisation entre la stratégie de l'ACDI et l'appui institutionnel au plan de développement national du pays	Toutes les stratégies sont harmonisées
Contribution aux intérêts internationaux du gouvernement du Canada	Programmes ciblés dans les domaines d'intérêts communs	Progrès notables réalisés
	Degré d'engagement d'autres ministères dans le développement du pays	Certains progrès réalisés

Résumé du rendement
Même si les programmes de l'ACDI sont maintenant concentrés dans moins de pays, l'Agence continuera d'œuvrer dans les pays et régions sélectionnés, de lutter contre la pauvreté, d'assurer une certaine stabilité et de contribuer aux intérêts internationaux du gouvernement du Canada. Les programmes que l'ACDI implante dans les pays et régions sélectionnés peuvent être regroupés selon trois catégories :

[36] Voir la section IV pour la liste des pays et des régions sélectionnés.

1) les régions qui peuvent bénéficier d'une approche intégrée en ce qui concerne les problèmes et les possibilités de développement transfrontaliers, y compris les préoccupations environnementales, les maladies transmissibles, la violence armée, les droits de la personne, le trafic de drogues et de personnes, l'intégration économique régionale et celle du commerce;
2) les pays démunis, incapables de répondre aux besoins de leur population et privés de la capacité institutionnelle de gérer des investissements bilatéraux plus importants selon l'échelle qu'utilise l'ACDI dans ses pays de concentration;
3) les pays en voie d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire mais qui nécessitent une consolidation des investissements en développement ainsi que des programmes ciblés dans des domaines où la durabilité et des progrès continus peuvent être renforcés.

Résultat n° 1 : Stabilité et objectifs de développement

Analyse du rendement
Malgré des défis de taille, dont la crise alimentaire survenue en fin 2008, le ralentissement économique mondial, les conflits en cours et les difficultés structurelles telles qu'une infrastructure déficiente et une faible capacité institutionnelle, les investissements de l'ACDI ont porté fruit. Les pays et régions sélectionnés ont accru leur capacité d'atteindre la stabilité et les objectifs de développement grâce aux programmes de l'ACDI, modestes mais bien ciblés, mis en œuvre dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de la gouvernance démocratique.

Dans le secteur de la **santé** par exemple, les programmes que l'ACDI a implantés au **Nigéria,** en collaboration avec une école et un collège de la technologie de la santé, ont permis d'améliorer la qualité de l'éducation de centaines de travailleurs qui offrent des soins de santé primaires. L'Agence continuera sur cette lancée, perfectionnant les programmes d'enseignement, améliorant l'administration et la gestion et étendant les activités de communication auprès des collectivités locales. Des services de logistique ont été fournis; ils ont permis de rénover et construire jusqu'à 14 cliniques de soins de santé primaires. Les programmes régionaux en **Afrique de l'Ouest** ont permis d'améliorer la surveillance épidémiologique au sein des ministères de la Santé de cinq pays — le **Bénin**, le **Mali**, le **Niger**, le **Burkina Faso** et la **Guinée** — puisque 600 agents de santé ont été formés et 230 centres de surveillance épidémiologique ont été créés. En **Afrique du Sud**, l'ACDI a continué d'élargir et de renforcer un réseau d'ONG et de centres de soins palliatifs qui offrent des services en lien avec le VIH/sida aux collectivités des régions les plus touchées.

Tous les pays en développement reconnaissent l'importance d'atteindre les cibles relatives à l'**éducation**. L'aide canadienne à cet égard a occupé une place importante au **Pérou**, où l'ACDI a mis à l'essai un modèle de littératie pour les élèves du primaire dans les régions rurales. Les résultats déterminent les politiques d'éducation régionales et nationales. Dans les provinces qui utilisent le modèle de l'ACDI, la compréhension écrite des élèves de sixième année est passée de 8 % à 74 %; et la capacité de résoudre des problèmes mathématiques, de 0 % à 46 %. En conséquence, le gouvernement régional investira des fonds publics en vue d'élargir la portée du modèle de littératie à d'autres provinces. L'ACDI mène des activités semblables en **Égypte**, en **Jordanie** et au **Maroc** afin de faire avancer la réforme de l'éducation.

Pendant un certain temps, les prix des aliments ont monté en flèche, ce qui a mis en lumière les lacunes de la production alimentaire du pays, des niveaux nutritionnels et de la gestion des denrées alimentaires. Les programmes de l'ACDI, bien placés à l'échelle des pays, ont permis de réaliser des progrès continus dans le domaine de la **sécurité alimentaire** dans les

Amériques où, depuis 2004, l'ACDI appuie ECOFONDO, un réseau d'ONG **colombiennes** qui mettent en œuvre de petits projets d'agriculture écologique durables. L'appui de l'ACDI a permis de consolider plus de 1 300 hectares de terres agroécologiques productives et a profité à plus de 5 000 personnes qui, ayant aujourd'hui accès à une sécurité alimentaire, ne participent plus à des cultures illicites ni à des activités illégales. Les fonds de l'ACDI ont aussi contribué au développement et à la présentation de 36 nouvelles variétés de haricots résistants aux maladies, qui ont une plus grande valeur nutritive et seront plantés dans des zones agricoles semblables des 24 pays où œuvre l'**Alliance panafricaine pour la recherche sur le haricot**.

Degré de gouvernance démocratique
Au cours de la dernière année, maintenir le cap alors que tous les pays et les régions devaient faire face au ralentissement économique mondial a été de loin le plus grand défi à l'avancement des réformes démocratiques et économiques. Les prix des aliments ont jeté les gens dans la rue. Les programmes de l'ACDI consacrés au développement du secteur privé, de la gouvernance et de la démocratie ont établi les bases de la reprise de la croissance économique.

Ainsi, le **programme des Caraïbes** était axé sur la gouvernance, le renouveau économique et le renforcement du capital humain. L'appui fourni au Centre régional d'assistance technique des Caraïbes a permis à 1 900 fonctionnaires caribéens d'acquérir des connaissances et des compétences en gestion des finances publiques. Les projets menés aux **Philippines** ont contribué à la création de 1 600 emplois; ils ont permis de fournir des conseils aux petites entreprises et d'accroître le revenu et l'accès aux marchés de quelque 7 000 agriculteurs ruraux. En **Égypte**, l'ACDI a appuyé un réseau qui dessert 30 000 clients et a participé à la création de 4 500 nouvelles petites entreprises (dont 50 % sont gérées par des femmes). Les programmes de l'ACDI au **Népal** ont permis d'atteindre la stabilité et les objectifs de développement du pays. Le programme de démocratie a aidé 23 organisations népalaises à offrir une éducation civique à 308 000 personnes — en majorité des femmes — pendant les élections de 2008. Cela a entraîné la création d'un corps de représentants qui a eu pour mandat de rédiger une nouvelle constitution.

Harmonisation des stratégies de l'ACDI
Toutes les stratégies de l'ACDI pour les pays et les régions sélectionnés s'harmonisent avec les priorités définies à l'échelle nationale ou régionale. Chacun des pays et des régions sélectionnés ont adopté une stratégie régionale ou nationale de réduction de la pauvreté. Celle-ci sert de fondement aux donateurs, comme le Canada, et leur permet de coordonner leur aide. Le **Pérou**, par exemple, fournit un cadre à la coordination des donateurs par l'entremise de la politique nationale sur la coopération technique internationale. Ce cadre établit des liens entre les politiques nationales, régionales et sectorielles qui énoncent la vision que le pays a du développement. L'aide canadienne au Pérou concorde avec les besoins prioritaires bien établis : la sécurité humaine et le développement humain, le renforcement de l'État démocratique et la compétitivité durable.

Résultat n° 2 : Intérêts internationaux du Canada

Analyse du rendement
L'ACDI contribue aux politiques internationales du Canada en aidant les institutions de certains pays et de certaines régions à améliorer leur capacité de promouvoir ou de préserver la démocratie, la liberté, les droits de la personne, la primauté du droit, la sécurité et le commerce international.

Les programmes régionaux de l'ACDI permettent de régler les problèmes transfrontaliers, par exemple les maladies transmissibles et la gestion des ressources naturelles. Par exemple, le Programme régional de **l'Afrique de l'Ouest** vise l'adaptation au changement climatique, grâce à un projet qui a permis de mettre à jour les banques de données sur le climat, l'hydrologie et l'environnement, de produire des scénarios climatiques propres au Sahel et d'élaborer les programmes de formation nécessaires. Afin d'améliorer son efficacité, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a élaboré son plan stratégique pour 2020, un cadre stratégique environnemental et une politique sur l'égalité entre les sexes. Les conflits en cours peuvent présenter d'énormes problèmes pour l'exécution des programmes dans certains pays qui en ont le plus besoin. Par exemple, au **Zimbabwe**, les partenaires bénéficiant de l'aide de l'ACDI ont limité les répercussions de la violence et de la répression politiques en documentant les violations des droits de la personne, en offrant une aide juridique aux activistes emprisonnés et une aide médicale aux 5 400 victimes de violence politique et de torture. Un partenaire de premier plan de l'ACDI, l'organisation Zimbabwe Lawyers for Human Rights, a reçu en 2008 le John Humphrey Freedom Award[37] pour les efforts qu'elle a déployés afin de trouver des défenseurs des droits de la personne incarcérés et de leur offrir des soins médicaux et un recours légal. En mars 2008, l'aide à la mise en place de tableaux comparatifs des résultats du vote, produits de façon parallèle et indépendante, a permis de limiter la fraude électorale et de garantir les résultats de l'élection législative.

Leçons tirées

Le Programme régional de l'Afrique de l'Ouest a permis de tirer une précieuse leçon : la coordination et le dialogue entre partenaires sont essentiels à l'efficacité de l'aide. La coordination dans un contexte régional est fragile lorsque les intérêts nationaux prennent le dessus sur l'approche commune. En outre, l'approche régionale peut accélérer l'apprentissage dans les autres pays si l'on prend des mesures appropriées pour transmettre les leçons apprises dans un pays donné.

On a tiré une leçon vitale de la mise en œuvre d'un programme de moindre envergure dans un pays pauvre comme le **Burkina Faso** : la présence institutionnelle de l'ACDI sur le terrain doit être constante. En outre, il faut que la programmation soit adaptée à l'évolution des besoins du pays et de la situation, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats. Enfin, en collaborant avec un pays à revenu intermédiaire comme la **Jordanie**, le Canada a appris que, malgré ses investissements modestes, il tirait certains avantages du fait de participer au dialogue relatif aux politiques et à la coordination des activités des donateurs dans le secteur de l'éducation.

Intervention de l'ACDI après le tsunami dans l'océan Indien, 2004-2009

Les Canadiens se souviennent de la dévastation qu'a causée le tsunami[38] qui a frappé l'océan Indien en 2004. Près de 228 000 personnes ont perdu la vie, 1,7 million ont été déplacées et les dommages ont totalisé dix milliards de dollars américains.

Le gouvernement du Canada a versé 425 millions de dollars en aide. L'ACDI a géré 383 millions de dollars investis dans plus de 80 projets de secours et de reconstruction : 130 millions de dollars ont été distribués durant la phase d'intervention immédiate, dans le cadre de projets multilatéraux; et 253 millions de dollars ont été affectés à un programme de

[37] http://www.dd-rd.ca/site/media/index.php?id=2332&lang=fr&subsection=news
[38] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/JUD-728122632-MAM

reconstruction à plus long terme, administré dans le cadre de projets bilatéraux de 2005-2006 à 2008-2009.

L'application des principes de l'efficacité d'une aide clairement axée sur les résultats a été essentielle au succès de l'aide canadienne.

Coordination pangouvernementale et internationale : Durant la phase d'urgence, on a adopté une approche pangouvernementale, et l'ACDI présidait le Comité de coordination de l'aide aux victimes du tsunami, composé de représentants de douze ministères fédéraux. Durant la phase de reconstruction, l'ACDI a collaboré avec plus de 40 organisations internationales et non gouvernementales.

Le Canada, un donateur « exemplaire »
Les évaluations indépendantes, incluant celle menée en 2008, ont révélé que la phase de reconstruction faisant partie de l'intervention de l'ACDI après le tsunami avait apporté des améliorations durables à la qualité de vie des personnes touchées par cette catastrophe.

Deux autres évaluations menées par la Coalition d'évaluation du tsunami (multidonateurs) ont établi que le rendement du Canada en tant que donateur était exemplaire.

Infrastructure matérielle : Sous le thème « Mieux reconstruire », on a construit ou reconstruit plus de 7 500 maisons, plus de 2 700 km de routes, 825 ponts, 282 écoles, 19 marchés, 43 cliniques, 262 centres d'élimination des déchets, 1 100 puits, 1 226 stations de traitement des eaux usées, 1 300 unités sanitaires et 1 075 km de canaux de drainage ou d'irrigation.

Infrastructure sociale : Le soutien professionnel et l'aide à la subsistance, qui peuvent se traduire par une formation en entrepreneuriat et des prêts aux petites entreprises, ont aidé plus de 55 000 personnes touchées à avoir davantage d'occasions d'emploi.

Environnement : Les aspects environnementaux ont été intégrés à l'ensemble des projets faisant partie du programme d'intervention post-tsunami. On a notamment amélioré la santé des poissons touchés, grâce à des efforts de restauration des côtes, et plus de 5 000 familles ont eu accès à des installations sanitaires et des systèmes d'alimentation en eau plus efficaces.

Gouvernance et consolidation de la paix : À Aceh, en Indonésie, plus de 1 700 enseignants et élèves ont reçu une formation en techniques d'enseignement pour la paix, et l'on a présenté à des dizaines de collectivités touchées par le tsunami et les conflits des méthodes de planification et de mise en œuvre des projets davantage axées sur la participation.

Questions relatives à l'égalité entre les sexes : Comme l'environnement, la question de l'égalité entre les sexes a été un thème transversal tout au long du programme. Par exemple, 62 % des 2 700 participants au cours sur les affaires donné au Sri Lanka étaient des femmes et, en Indonésie, près de 60 % des 1 700 membres de l'Economic Recovery Group étaient des femmes.

Activité de programme		
Institutions multilatérales, internationales et canadiennes		
Grâce à son engagement avec des institutions multilatérales, canadiennes et internationales, l'ACDI cherche à déterminer les politiques et pratiques institutionnelles, afin de renforcer la capacité des institutions et de maximiser l'efficacité des programmes, et d'améliorer ainsi l'efficacité des institutions partenaires et leur capacité d'atteindre les objectifs de développement. L'engagement de l'ACDI prend la forme d'expertise et de financement de base, de même qu'une participation à des conseils et des comités décisionnels ou aviseurs.		
Ressources financières en 2008-2009		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
991 286 000 $	1 331 314 995 $	1 317 665 265 $

Résultat escompté	Indicateurs de rendement	État du rendement
Capacité et efficacité accrues des institutions multilatérales et des organisations canadiennes et internationales d'atteindre les objectifs de développement	Nombre d'institutions multilatérales et de partenaires canadiens ou internationaux utilisant une approche de gestion axée sur les résultats La présence, dans les institutions partenaires, de stratégies environnementales et en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Progrès notables réalisés

Résultat : Capacité et efficacité accrues des institutions multilatérales et des organisations canadiennes et internationales d'atteindre les objectifs de développement

Résumé du rendement
Chaque organisation et chaque projet financé dans le cadre de ce programme a respecté les exigences de l'ACDI ou est allé au-delà en ce qui concerne le recours à une gestion axée sur les résultats, l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les femmes et les hommes et celles relatives à l'environnement.

Analyse du rendement
Les institutions multilatérales, internationales et canadiennes sont des partenaires clés dans la lutte pour la réduction de la pauvreté en raison de leur efficacité et de la portée de leurs interventions, mais aussi des ressources et des capacités dont elles disposent. En travaillant avec ces partenaires afin de les aider à maintenir et à améliorer leur efficacité comme acteurs du développement, le Canada a apporté une aide au développement de plus en plus efficace.

Durant l'exercice 2008-2009, l'ACDI a continué à promouvoir l'efficacité multilatérale en évaluant l'efficacité de ses partenaires grâce à sa participation active au Réseau d'évaluation du rendement des organisations multilatérales (MOPAN)[39] et à une évaluation de la capacité

[39] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/JUD-5292536-HRK

des partenaires multilatéraux à planifier et obtenir des résultats au chapitre de l'égalité entre les sexes, et d'en faire le suivi et d'en rendre compte :

- Pour produire des renseignements à jour permettant de prendre des décisions à propos des relations de l'ACDI avec les organisations multilatérales clés, les employés de l'Agence, à l'administration centrale et sur le terrain, ont systématiquement examiné et analysé l'efficacité des organisations en ce qui a trait à la pertinence de leurs activités par rapport aux priorités de l'ACDI, l'efficacité organisationnelle, les résultats de développement et le respect des principes de la Déclaration de Paris.
- En s'appuyant sur des enquêtes préalables, l'ACDI et d'autres organismes donateurs membres du MOPAN ont publié les résultats du Sondage annuel du MOPAN 2008[40], qui évaluait la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la population et la Commission européenne. Par ailleurs, l'ACDI et le MOPAN ont fait des progrès en 2008-2009 en ce qui a trait à l'élaboration d'une approche conjointe de l'évaluation des organisations multilatérales. Cette approche, qui sera mise à l'essai durant l'année 2009, devrait améliorer la qualité et la portée du sondage annuel, améliorer l'harmonisation des activités des donateurs et réduire les coûts associés à la collaboration entre donateurs et organisations multilatérales.
- L'ACDI a terminé sa série d'évaluations institutionnelles de l'égalité entre les sexes. Ces évaluations ont déjà aidé les partenaires de l'Agence à définir leur vision de l'égalité entre les sexes. Par exemple, la Banque africaine de développement a utilisé l'évaluation de l'ACDI comme élément clé des travaux de mise à jour de son plan d'action sur l'égalité entre les sexes. Par ailleurs, l'évaluation qu'a faite l'ACDI de la Banque mondiale a servi de base aux interactions du gouvernement avec la Banque mondiale, en vue d'opérationnaliser les considérations relatives à l'égalité entre les sexes à l'échelle de ses programmes[41].

Dans le cadre de son partenariat renouvelé avec la société civile canadienne, l'ACDI a continué à viser une plus grande efficacité et une responsabilisation accrue vis-à-vis de ses partenaires canadiens.

- En 2008-2009, l'ACDI s'est associée aux sept Conseils provinciaux de coopération internationale pour concevoir de nouveaux programmes de formation consacrés à la gestion axée sur les résultats et à l'égalité entre les sexes, et les offrir à plus de 200 participants. Les évaluations de ces derniers ont été très positives et ont démontré que les partenaires comprenaient mieux les exigences de l'ACDI en ce qui concerne la présentation des résultats.
- La gestion du Programme canadien de coopération volontaire de l'ACDI s'est poursuivie selon une approche collaborative. L'ACDI a travaillé avec neuf organismes de coopération volontaires (OCV) en vue de renouveler un programme multipays[42] d'une valeur de 244,6 millions de dollars, qui appuiera le placement de 8 500 bénévoles canadiens sur une période de cinq ans (2009-2014). Ce programme témoigne d'une concentration géographique et sectorielle accrue. Une étroite collaboration entre l'ACDI et les OCV a généré un modèle logique commun et un cadre de mesure du rendement qui permettent à l'Agence de mieux compiler et présenter les résultats du programme.
- L'ACDI a continué à soutenir la gouvernance démocratique en administrant avec ses partenaires canadiens des programmes qui ont renforcé les capacités institutionnelles et les pratiques démocratiques à l'échelle nationale, régionale et locale.

---

[40] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-12763545-FLX
[41] http://www.fin.gc.ca/bretwood/bretwd08-fra.asp
[42] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/NAT-422125937-MXB

Leçons tirées

En raison de la diversité et du nombre de partenaires actuels de l'ACDI, et de la nécessité de coordonner la programmation à plus grande échelle, il est difficile d'obtenir les résultats escomptés pour cette activité de programme et de les présenter. Pour régler ces problèmes, l'ACDI continuera d'assurer un suivi plus approprié et plus systématique de ses partenariats.

Résultat stratégique n° 2 : Appui durable et action éclairée des Canadiennes et Canadiens envers développement international

Les Canadiens participent au développement international grâce à des activités gouvernementales ou non gouvernementales, au secteur privé et au bénévolat. Ils apportent une précieuse contribution au développement international, grâce à leur aide financière ou en nature, à leur ingéniosité, à leurs idées innovatrices et à leur engagement.

Activité de programme
Engagement des citoyens canadiens
Cette activité de programme fournit des occasions de sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens au développement international, d'accroître leurs connaissances et leur compréhension du domaine, et de les inciter à s'y engager. La participation des citoyens au programme d'aide canadienne est essentielle à son efficacité. Elle permet à l'ACDI et à ses partenaires de puiser dans une vaste gamme d'expertise et de ressources financières à l'échelle du pays pour établir des programmes d'aide, tout en fournissant au gouvernement canadien une base d'engagement continue envers la coopération internationale.

Ressources financières pour 2008-2009		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
71 633 000 $	27 415 305 $	27 056 378 $

Résultat escompté	Indicateur de rendement	Objectifs	État du rendement
Sensibilisation accrue, meilleure compréhension et engagement plus grand des Canadiennes et Canadiens envers les enjeux de développement international	Nombre de citoyens canadiens participant aux efforts de développement international	Toucher 10 000 Canadiens grâce au Fonds d'engagement du public	Dépassé
		Toucher plus de 2 000 enseignants et 101 000 élèves au Canada grâce à l'Initiative Le monde en classe	Dépassé

Résultat : Sensibilisation accrue, meilleure compréhension et engagement plus grand des Canadiennes et Canadiens envers les enjeux de développement international

Résumé du rendement

On estime qu'un million d'enfants et d'enseignants ont été touchés grâce aux activités en classe appuyées par l'ACDI, que plus de 55 000 personnes ont été touchées grâce à des

présentations, à des films, à des ateliers, à des tournées de conférences, à du théâtre participatif, à la formation de jeunes leaders, à des concours artistiques et multimédias, et au développement du leadership.

Avantages pour la population canadienne
En appuyant les activités de développement de la société civile canadienne et des partenaires du secteur privé, l'ACDI offre à des centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens la possibilité de contribuer au programme d'aide au développement du Canada et, du même coup, facilite l'établissement de relations entre la population canadienne et les habitants des pays en développement, qui peuvent ainsi mieux se comprendre.

Analyse du rendement
L'ACDI encourage la participation du public au développement international en diffusant de l'information destinée à mieux sensibiliser les gens, en leur faisant mieux comprendre le développement grâce à l'éducation, et en leur offrant des possibilités de participer.

Le site Web de l'ACDI[43], source dynamique d'information sur tous les aspects des programmes de développement international du Canada, a fait l'objet d'une refonte stratégique, et a été repensé et épuré tout au long de 2008-2009; il est maintenant plus actuel, exhaustif, interactif et convivial. Les changements seront apportés par étapes durant le reste de l'année 2009 et lors des années ultérieures; ils amélioreront l'efficacité de la présence de l'ACDI sur Internet en faisant mieux comprendre aux Canadiennes et Canadiens les enjeux du développement et le rôle que joue l'ACDI.

La Banque de projets[44], base de données contenant des renseignements sur les projets publiée sur le site Web de l'ACDI, a été élargie pour inclure plus de 2 300 projets, soit 800 de plus que l'objectif fixé. Grâce à cette base de données, le public peut accéder facilement à l'information relative aux projets de l'ACDI et, de plus en plus souvent, aux résultats qu'ils génèrent.

Les bureaux régionaux[45] de l'ACDI sont demeurés actifs tout au long de l'année en sensibilisant le public canadien, mais aussi en conseillant les particuliers et les organisations sur la façon de participer plus activement au développement international.

Dans le cadre de la Semaine du développement international[46] organisée chaque année par l'ACDI (qui avait cette année pour thème « Le développement axé sur les résultats »), sept conseils régionaux ont organisé plus de 69 événements partout au Canada, touchant directement des dizaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens et, indirectement, des centaines de milliers d'autres.

Plus de 1 200 personnes, dont de nombreux représentants des organisations partenaires de l'ACDI, ont participé aux Journées de la coopération internationale 2008[47]. Un sondage mené au terme de ces journées a révélé que 68 % des participants considéraient que les Journées 2008 avaient répondu à leurs attentes, et que 24 % jugeaient qu'elles étaient allées au-delà de leurs attentes. Soixante-seize pour cent des répondants ont indiqué que cet événement leur avait permis de faire du réseautage avec les partenaires, les parlementaires, les milieux diplomatiques et les autres ministères.

---

[43] http://www.acdi-cida.gc.ca
[44] http://www.acdi-cida.gc.ca/banque-de-projets
[45] http://www.acdi-cida.gc.ca/bureauxregionaux
[46] http://www.acdi-cida.gc.ca/sdi
[47] http://www.acdi-cida.gc.ca/jci

Les bénéficiaires de l'aide accordée par le Fonds d'engagement du public[48] de l'ACDI ont dit qu'ils avaient pu sensibiliser directement plus de 55 000 personnes en 2008-2009, grâce à des ateliers, à des tournées de conférence, au théâtre participatif, à la formation de jeunes leaders, à des concours artistiques et multimédias, au développement du leadership, à des conférences et à la projection de films, dépassant ainsi l'objectif établi en 2008 (toucher au moins 10 000 Canadiennes et Canadiens).

Grâce aux ressources et aux activités éducatives élaborées avec l'aide des responsables de l'Initiative Le monde en classe[49] de l'ACDI, on estime qu'un million d'enfants et d'enseignants canadiens ont participé activement en 2008-2009 à l'étude des enjeux du développement international, et ont donc été sensibilisés aux réalités des pays voisins et à différentes visions du monde, et qu'ils ont compris les conséquences de leurs choix et de leurs actions à l'échelle mondiale.

Grâce à l'Initiative Médias de masse (IMM)[50], l'ACDI encourage les professionnels des médias à sensibiliser davantage le public aux enjeux du développement international, à mettre en lumière l'aide apportée par le Canada aux pays en développement et à expliquer pourquoi les défis que doivent relever les pays en développement sont importants pour les Canadiens. En 2008-2009, l'IMM a apporté une aide financière à 57 projets de communication utilisant divers types de supports : documentaires, baladodiffusions, émissions de radio, nouveaux médias, presse écrite et projets d'expositions. Selon les statistiques des deux années précédentes, on estime que l'IMM a permis de toucher les Canadiens 27,5 millions de fois en 2008-2009.

L'ACDI a reconduit son Programme de stages internationaux pour les jeunes[51] jusqu'en 2014. Ce programme permettra d'envoyer outre-mer 1 980 stagiaires qui travailleront à des projets de développement au cours des cinq prochaines années.

L'ACDI a appuyé plusieurs missions électorales auxquelles ont participé 39 observateurs canadiens.

En novembre 2008, l'ACDI a publié son premier rapport intitulé *Le développement axé sur les résultats*[52], qui présentait aux parlementaires ainsi qu'au public les progrès, sur le plan humain, résultant des efforts déployés par l'ACDI et ses partenaires dans certains des pays les plus pauvres de la planète.

Le nouveau site Web http://www.afghanistan.gc.ca, lancé en 2008, présente les six priorités du Canada, les étapes clés et les trois projets de premier plan mis en œuvre par l' ACDI en Afghanistan, ainsi que les rapports d'étape trimestriels que présente le gouvernement au Parlement. Le site décrit également le travail accompli par les Canadiens en Afghanistan grâce à une photothèque (Afcam) et à des documents vidéo et des baladodiffusions parus sur des sites Web de médias sociaux comme YouTube, iTunes, Flickr et Facebook. Présenté pour la première fois à Ottawa en 2008 et intégré à une exposition qui doit parcourir tout le Canada durant l'année 2009, Afghanistan**360°**, un montage multimédia interactif, montre le rôle que joue le Canada dans la reconstruction de l'Afghanistan et certains des progrès qui ont été réalisés jusqu'à maintenant.

---

[48] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/DOM-125153243-S4H
[49] http://www.acdi-cida.gc.ca/imc
[50] http://www.acdi-cida.gc.ca/imm
[51] http://www.acdi-cida.gc.ca/psj
[52] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/FRA-1124112457-M9N

Étant donné que Haïti constitue un élément central de l'engagement du Canada dans les Amériques, les responsables du Programme Haïti[53] ont informé de façon proactive les Canadiennes et Canadiens des activités entreprises et des résultats obtenus grâce aux initiatives financées par l'ACDI dans ce pays. Ils l'ont fait à diverses occasions, notamment au Pavillon du Canada durant les festivités de Québec 2008, lors des Journées de la coopération internationale et durant la Semaine du développement international. Ils ont aussi présenté des cas de réussite et des expositions de photos à ces occasions-là et ailleurs, ainsi que sur Internet.

Leçons tirées

La plupart des activités et programmes susmentionnés sont basés sur d'étroites relations de travail avec divers partenaires à l'échelle du Canada. Cette approche s'est révélée efficace pour sensibiliser les Canadiens et leur présenter les possibilités de soutenir les programmes de développement du Canada et de s'y associer.

En raison de l'absence d'une méthode faisant l'unanimité et du coût élevé des outils nécessaires, il est difficile de mesurer le niveau de soutien attribuable à nos activités de mobilisation du public. Cette année, l'Agence évaluera ses propres pratiques exemplaires et celles d'autres organismes en ce qui concerne l'évaluation des retombées obtenues grâce aux efforts de mobilisation du public.

[53] http://www.acdi-cida.gc.ca/haiti-f

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

Bilan sommaire de la situation financière En fin d'exercice (31 mars 2009) (en milliers de dollars)	**% de changement**	**2009**	**2008**
Actif			
Actif total	13,4 %	430 970	373 069
Total	13,4 %	430 970	373 069
Passif			
Passif total	30,6 %	641 971	445 653
Capitaux propres			
Total des capitaux propres	65,6 %	211 001	72 584
Total	13,4 %	430 970	373 069

Bilan sommaire de la situation financière En fin d'exercice (31 mars 2009) (en milliers de dollars)	**% de changement**	**2009**	**2008**
Dépenses			
Total des dépenses	14,2 %	3 480 700	2 986 274
Revenus			
Total des revenus	48,6 %	206 667	106 126
Coût opérationnel net	12,0 %	3 274 033	2 880 148

Actif

L'actif total a augmenté de 57 millions de dollars pour les raisons suivantes : augmentation de 84 millions des contributions prépayées dans le cadre du financement commun et de l'approche-programme; rendement du capital de 9,6 millions de dollars issus du Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique; diminution de 16,8 millions de dollars du montant net des prêts, principalement attribuable aux remboursements et aux variations touchant les remises et les réductions de valeurs appliquées à ces prêts.

Passif

Le passif total a augmenté de 196 millions de dollars, principalement pour les raisons suivantes : montant élevé du financement qu'a reçu l'ACDI deux jours avant la fin de l'exercice, dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C), qui a fait augmenter les comptes créditeurs et les charges à payer (269 millions de dollars); diminution de 59 millions de dollars des charges à payer, imputable aux nombreux paiements effectués tout au long de l'année afin d'acquitter les dettes associées aux programmes de fonds de contrepartie relatifs au tsunami de 2004 et au Pakistan; diminution de 19 millions de dollars des billets à ordre payables aux institutions financières internationales (IFI) en raison du délai d'exécution des transactions à la suite d'un accord.

Dépenses

Les dépenses totales ont augmenté de 494 millions de dollars, principalement pour les raisons suivantes : augmentation des dépenses allouées aux paiements de transfert pour l'aide alimentaire et l'aide humanitaire dans le cadre des partenariats multilatéraux et mondiaux; priorité accrue accordée aux dépenses en Afrique; augmentation des dépenses allouées aux programmes pour les Amériques (Haïti) et l'Afghanistan.

Revenus
L'augmentation de 101 millions de dollars des revenus résulte principalement des éléments suivants : augmentation de 74 millions de dollars des gains réalisés sur les opérations de change pour la réévaluation des billets à ordre payables aux IFI, mais pas encore encaissés par celles-ci, ainsi que sur les réductions de valeur appliquées aux avances et aux investissements; ajustement de 24 millions de dollars touchant les escomptes non amortis sur les prêts, résultant d'une révision du calcul de la valeur actualisée nette des prêts consentis aux pays en développement en 2008-2009.

États financiers

Les États financiers[54] complets sont disponibles sur le site Web de l'ACDI

Principales données financières – Graphiques

Comme on l'a vu précédemment (page 3), les dépenses de l'ACDI sont réparties entre les cinq activités de programme suivantes :

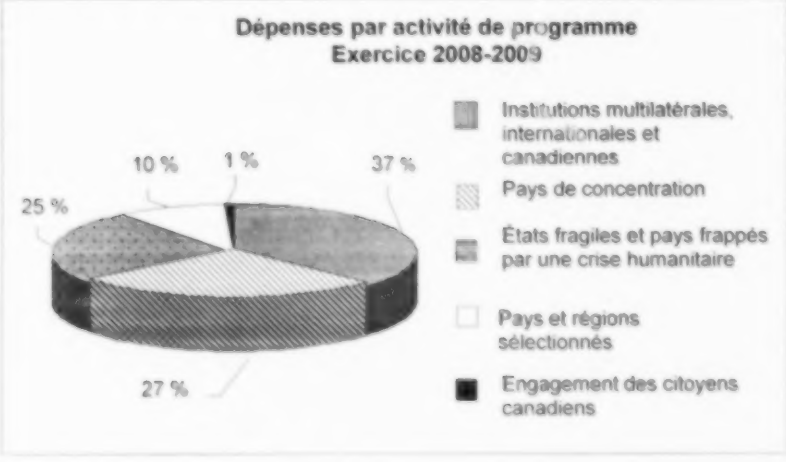

[54] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/FRA-824132146-ND7

La grande majorité des dépenses de l'ACDI se font sous la forme de paiements de transfert visant divers programmes de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

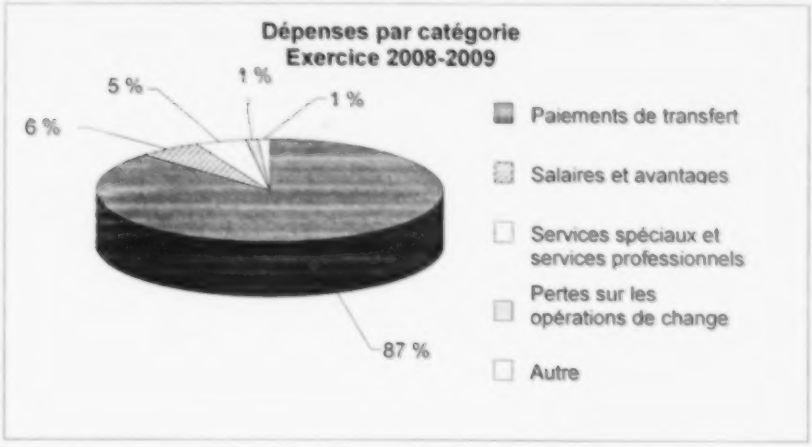

On peut répartir les programmes de l'ACDI entre les sept secteurs de concentration ci-dessous :

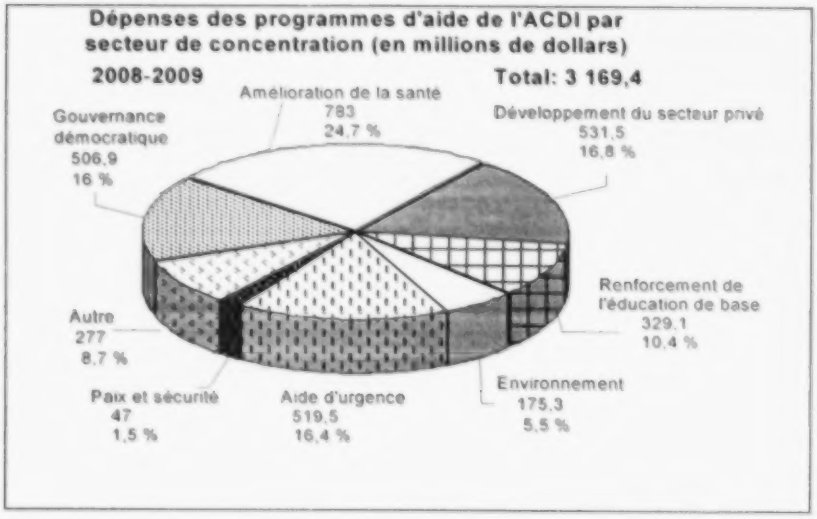

Notes :
• En millions de dollars; sont exclus les coûts administratifs (250,8 millions de dollars) et les pertes sur investissements (163,27 millions de dollars).
• « Autre » inclut l'enseignement supérieur, la promotion de la sensibilisation au développement et le soutien à la société civile.

En 2008-2009, les fonds alloués par l'ACDI à l'aide bilatérale étaient répartis comme suit :

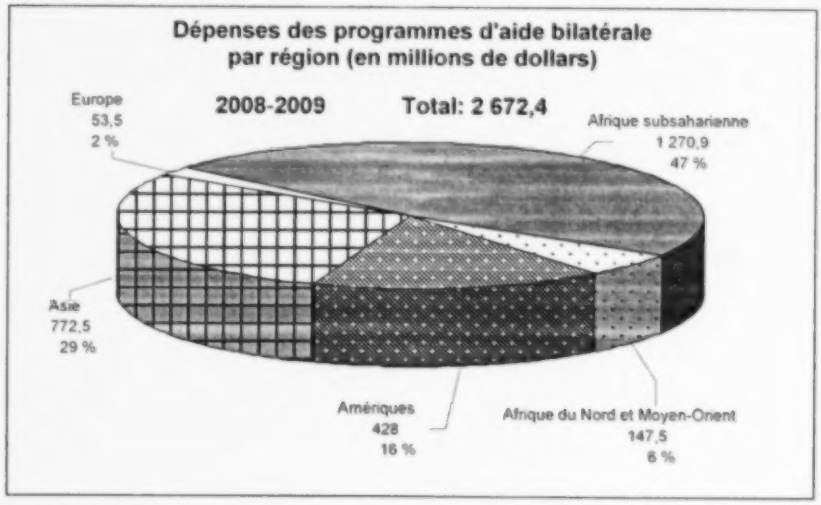

Notes :
• L'« aide bilatérale » exclut le financement de base alloué aux organisations multilatérales.
• En millions de dollars; sont exclus les coûts administratifs (250,8 millions de dollars) et les pertes sur investissements (163,27 millions dollars).

Vous trouverez plus de détails sur les fonds alloués par l'ACDI, par secteur et par pays, dans les rapports statistiques accessibles sur le site Web de l'ACDI[55]. Le rapport statistique 2008-2009 sera publié d'ici la fin mars 2010.

[55] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/Fra/JUD-4128122-G4W

SECTION IV : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Architecture des activités de programmes de l'ACDI

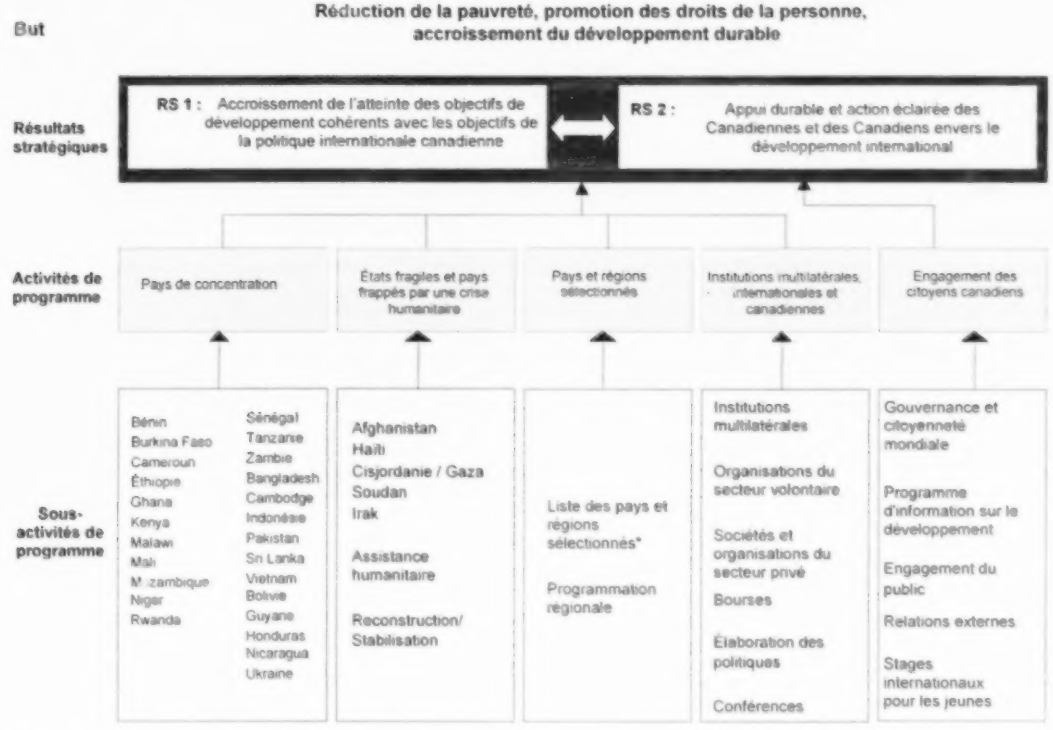

*** Liste des pays et régions sélectionnés**

Pays sélectionnés	Régions
Algérie, Burundi, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée, Jordanie, Liban, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud, Yémen, Zimbabwe, Chine, Inde, Maldives, Népal, Philippines, Tadjikistan, Thaïlande, Brésil, Colombie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Jamaïque, Pérou, Bosnie-Herzégovine, Russie, Serbie-et-Monténégro.	Programme régional des Grands Lacs africains, Programme panafricain, Programme de l'Afrique australe, Programme de l'Afrique de l'Ouest, Programme régional du Sahel, Programme régional de l'Afrique de l'Est, Programme régional de l'Afrique centrale, Fonds canadien pour l'Afrique, Programme régional des Caraïbes, Programme interaméricain, Programme régional de l'Amérique centrale, Programme régional des Îles du Vent et Sous-le-Vent, Programme régional de l'Amérique du Sud, Programme régional du cône Sud, Programme de l'Asie du Sud-Est, Programme régional de l'Asie du Sud, Programme régional de l'Asie centrale, Programme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Partenariats institutionnels en Europe, au Moyen-Orient et au Maghreb, Programme du Moyen-Orient élargi et de l'Afrique du Nord, Programme régional du Moyen-Orient, Programme régional du Caucase du Sud, Programme de l'Adriatique de l'Est, Programme régional du Maghreb.

Liste des tableaux – Renseignements supplémentaires

Les tableaux électroniques contenant des renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : http://www.tbs-sct.gc.ca/cioscripts/messages/notyetlive_f.asp?who=/dpr-rmr/2008-2009/&statusID=7.

- Sources de revenus disponibles et non disponibles
- Frais d'utilisation
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Vérifications internes et évaluations
- Achats écologiques
- Stratégie de développement durable

Pour communiquer avec l'ACDI

Pour en savoir plus sur les programmes, activités et opérations de l'ACDI, visitez le site Web de l'Agence à l'adresse http://www.acdi-cida.gc.ca.

Vous pouvez aussi communiquer avec le :

Service de renseignements au public
Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Gatineau (QC)
Canada K1A 0G4

Téléphone : 819-997-5006
N° sans frais : 1-800-230-6349

Appareil de télécommunications pour les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole : 819-953-5023
N° sans frais : 1-800-331-5018

Télécopieur : 819-953-6088
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Vous pouvez aussi contacter un des bureaux régionaux[56] de l'ACDI.

[56] http://www.acdi-cida.gc.ca/bureauxregionaux